



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9227^e séance

Mardi 20 décembre 2022, à 10 h 35

New York

Provisoire

Président : M^{me} Kamboj/M. Verma/M. Ravindran. (Inde)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M ^{me} Alhefeiti
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Irlande	M. Mythen
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Huitfeldt
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/916)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/916)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de la République islamique d'Iran, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et du Pakistan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M^{me} Mahbouba Seraj, défenseuse afghane des droits des femmes.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/916, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil entendra des exposés présentés par M^{me} Otunbayeva, M. Griffiths, M^{me} Seraj et moi-même, en ma qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Je donne la parole à M^{me} Otunbayeva.

M^{me} Otunbayeva (*parle en anglais*) : J'ai visité autant de régions de l'Afghanistan que possible au cours de mes trois premiers mois en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général. Ce qui m'a le plus frappé, c'est la misère de tant d'Afghans qui vivent dans une grande pauvreté et dans l'incertitude quant à l'avenir. Dans le cadre de mes déplacements dans le pays, beaucoup m'ont dit qu'ils se contentaient de survivre. Mon collègue, Martin Griffiths, fournira de plus amples détails sur la situation humanitaire. Outre les besoins humanitaires pressants et immédiats, l'Afghanistan est un pays encore traumatisé par de longues décennies de guerre.

Les Taliban contrôlent toujours le pays pour l'essentiel, mais demeurent incapables de régler de manière satisfaisante le problème des groupes terroristes opérant en Afghanistan. Nous jugeons profondément préoccupantes les récentes activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan en particulier, ainsi que les attaques ayant visé les ambassades de la Fédération de Russie et du Pakistan et un hôtel accueillant de nombreux ressortissants chinois, qui ont fait de nombreuses victimes civiles. Il subsiste néanmoins un sentiment général de sécurité et de liberté de circulation pour les Afghans. D'autre part, nous sommes très préoccupés par la poursuite des échanges de tirs entre l'Afghanistan et le Pakistan, et nous saluons tous les efforts visant à favoriser une désescalade.

Il n'y a pas de véritable opposition politique visible aux Taliban en Afghanistan. Les exilés politiques de la République critiquent bien sûr ouvertement le régime, mais ils sont fragmentés et leurs déclarations trouvent de moins en moins d'écho auprès de la population en Afghanistan. Les Taliban rejettent toute forme de dialogue intra-afghan et affirment que leur gouvernement est suffisamment représentatif. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue de faire pression à tous les niveaux pour que des consultations plus larges soient engagées, avec une représentation plus large, comme je l'ai indiqué au Conseil lors de la réunion organisée selon la formule Arria en octobre. Nous poursuivons également nos échanges avec de nombreuses personnalités politiques et de la société civile qui ne font pas partie des Taliban en Afghanistan. Nous pensons que la seule façon d'aller de l'avant pour l'Afghanistan est de mettre en place un système politique plus pluraliste où tous les Afghans, en particulier les femmes et les minorités, se sentent représentés et ont voix au chapitre quand des décisions sont à prendre. Ce n'est manifestement pas le cas aujourd'hui. En outre, les médias et la société civile, qui souffrent déjà de graves contraintes financières, continuent d'être étouffés par les intimidations des institutions de sécurité de facto et, parfois, par des actes de répression.

La suppression des voix de l'opposition est d'autant plus regrettable que les politiques sociales des Taliban sont de plus en plus strictes. Plusieurs décrets particulièrement préjudiciables aux femmes ont été publiés. Depuis le 9 novembre, il est interdit aux femmes de se rendre dans la plupart des parcs publics, des bains publics et des salles de sport. Leur espace social est désormais aussi restreint que leur espace politique. L'interdiction faite aux femmes de fréquenter

l'enseignement secondaire signifie que, dans deux ans, aucune fille n'entrera à l'université. Cette décision est extrêmement impopulaire parmi les Afghans et même parmi les responsables Taliban. Elle a été critiquée par l'ensemble du monde islamique et a sapé les relations entre les Taliban et la communauté internationale, mais elle reste en vigueur, causant aujourd'hui des dégâts qui se feront sentir pendant très longtemps.

Le 13 novembre, les Taliban ont annoncé que leur chef, Haibatullah Akhundzada, avait ordonné aux juges d'appliquer la peine capitale et des châtiments corporels, connus sous les noms de *houdoud* et de *qisas*, afin d'appliquer pleinement la charia. La MANUA a confirmé que ces châtiments sont appliqués depuis la prise de pouvoir par les Taliban. Cependant, depuis l'annonce de l'ordre donné par le chef des Taliban, ils sont devenus de plus en plus publics. Toute critique exprimée par la communauté internationale qualifiant ces châtiments de violations des droits humains est rejetée par les Taliban comme étant anti-islamique. Nous avons recommandé aux Taliban de faire comme de nombreux pays islamiques et de s'abstenir d'infliger des souffrances, y compris par des châtiments corporels, dans leur application de la loi religieuse. Le 7 décembre a eu lieu la première exécution publique approuvée par la justice, qui serait une application du *qisas* pour un meurtre commis en 2017. De hauts responsables du régime des Taliban y ont assisté. Je tiens à réitérer ici ce que j'ai souligné aux autorités de facto, à savoir que la peine de mort est incompatible avec les principes fondamentaux du droit international des droits de l'homme. L'ONU critique systématiquement tous les pays qui appliquent la peine de mort ou des châtiments corporels.

Il est clair qu'il existe de profondes divergences de positions sur toute une série de questions entre la MANUA et les autorités de facto. En tant que représentants des Nations Unies, nous entretenons un dialogue permanent avec les Taliban concernant les préoccupations en matière de droits humains et les violations spécifiques du droit international des droits de l'homme. Nous ne sommes pas d'accord avec les Taliban sur un certain nombre de questions, mais la priorité est et doit être de poursuivre le dialogue dans l'espoir d'un avenir meilleur pour l'Afghanistan, où chacun, femmes, hommes, filles et garçons, peut vivre dans la dignité et l'égalité.

Certains faits encourageants ont toutefois été constatés, notamment sur le plan économique. Le niveau général de corruption est en nette diminution par rapport à l'époque de la République, mais des signes inquiétants

d'un regain ont été observés au cours des six derniers mois, notamment en ce qui concerne la petite corruption au niveau local. Pour l'instant, le principal obstacle à l'investissement, outre l'incertitude politique, est qu'il est extrêmement coûteux pour les Taliban d'effectuer des opérations financières internationales en raison de la réticence des banques internationales à faire des affaires avec l'Afghanistan. Cependant, les autorités de facto ont annoncé avoir collecté plus de recettes au cours des 10 premiers mois de 2022 que la République n'en avait collecté en 2021 et 2020 réunis, malgré une contraction économique de 20 % en 2021. Grâce à ces recettes, et en réduisant les charges du Gouvernement, les Taliban ont réussi à financer leur budget de fonctionnement et ont indiqué qu'ils disposaient des ressources nécessaires pour lancer certains projets de développement. Ils ont également réussi à maintenir la stabilité macroéconomique, bien qu'à un niveau d'activité économique beaucoup plus faible. Après avoir connu une forte dépréciation il y a un an, l'afghani, la monnaie locale, est resté globalement stable. Les exportations ont atteint un niveau historique d'environ 1,7 milliard de dollars cette année, contre environ 700 millions de dollars sous la République.

Les autorités de facto mettent en œuvre une stratégie économique axée sur l'autosuffisance. Ils investissent dans des domaines tels que l'agriculture, l'irrigation, les infrastructures, la gestion des ressources en eau et l'exploitation minière, des secteurs qui peuvent servir de base à la croissance économique. Les Taliban ont identifié le secteur privé comme un moteur essentiel de la croissance économique et sont assez réceptifs aux préoccupations des acteurs de ce secteur. La MANUA a maintenu des contacts réguliers avec des acteurs et des organisations du secteur privé, notamment les chambres de commerce des femmes. Le principal frein à l'accroissement des investissements est le coût élevé des opérations financières internationales. Si la gestion économique des Taliban a été plus efficace que prévu, il faut aussi reconnaître que les donateurs internationaux continuent de nourrir plus de la moitié de la population. Les paiements en espèces nécessaires pour fournir l'aide humanitaire injectent indirectement des liquidités dans l'économie. Sans cette aide, la situation en Afghanistan pourrait être bien plus sombre.

Enfin, il est établi que les Taliban mettent en œuvre l'interdiction de la culture de l'opium et d'autres stupéfiants qu'ils ont annoncée en avril en détruisant les champs qui ont été plantés avant et après l'annonce de l'interdiction. Nous ne serons pas en mesure de nous assurer de la mise en œuvre effective de cette interdiction avant le début de

l'année prochaine, mais elle part d'une intention louable. Néanmoins, l'interdiction aura un effet négatif sur les revenus des agriculteurs indépendants, dans la mesure où peu de programmes visant à créer de nouveaux moyens de subsistance ont été mis en place pour y pallier.

Cette évolution économique a priori positive risque de ne pas être durable si les véritables préoccupations du peuple afghan ne sont pas prises en compte. Entre le 11 octobre et le 8 novembre, la MANUA a mené des consultations auprès des parties prenantes dans 12 provinces, qui ont été sélectionnées pour assurer une représentation de toutes les communautés et de tous les secteurs afghans. Nous nous sommes entretenus avec 519 participants, dont 189 femmes et 83 représentants des autorités de facto. Les préoccupations exprimées par la population avaient trait à l'interdiction qui vise l'éducation des filles, l'absence d'infrastructures sanitaires, les problèmes de santé mentale de la population, la pauvreté et l'insécurité économique, ainsi que la discrimination à l'égard des minorités ethniques. Les Taliban n'ont pas cherché à résoudre ces problèmes, et dans bien des cas, leurs décisions les ont aggravés.

Mais il est également ressorti des échanges avec les parties prenantes que le peuple afghan est déçu par l'approche adoptée par la communauté internationale. Les participants à ces consultations ont fait part de leur préférence pour des programmes à plus long terme, reposant sur le principe de travail contre rémunération plutôt que sur des aides, ou des programmes qui ont un caractère plus participatif, consultatif et axé sur le développement. Cependant, dans les circonstances actuelles, les donateurs sont de moins en moins enclins à aller au-delà de la fourniture d'une aide humanitaire. Tant que les filles ne seront pas autorisées à aller à l'école et que les autorités de facto continueront à faire fi des autres préoccupations exprimées par la communauté internationale, l'impasse persistera.

Un examen interne est en cours au sein de la MANUA pour déterminer ce qui a été efficace ou non dans la mise en œuvre de notre mandat. Cela donnera lieu à des recommandations pour notre prochain mandat. Mais, dans l'ensemble, nous pensons qu'il est nécessaire de poursuivre le dialogue avec les autorités de facto sous une forme ou une autre.

Comme les membres du Conseil l'ont entendu de la bouche de travailleuses humanitaires au cours des consultations qui ont eu lieu hier, le peuple afghan souhaite que la communauté internationale poursuive sa collaboration et estime que le seul moyen de

promouvoir des changements positifs est de renforcer les échanges avec les autorités de facto.

La MANUA doit continuer de donner la priorité au peuple afghan, en lui fournissant une aide humanitaire vitale, en faisant valoir ses revendications en matière de libertés et de droits fondamentaux et en lui permettant, par sa présence, de rester optimiste quant au fait que l'Afghanistan ne sera pas tenu à l'écart de la communauté internationale. Nous sommes déterminés à atteindre ces objectifs et à essayer de faire en sorte de préserver l'espace nécessaire à un dialogue constructif avec les Taliban. Toutefois, nous devons le faire en restant réalistes, en faisant preuve de patience et en tenant bien compte de l'évolution de la situation. Comme toujours, nous comptons sur l'appui et les conseils du Conseil de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Otunbayeva de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Il devient impossible de trouver de nouveaux moyens de décrire les privations et les souffrances endurées par les Afghans. Aussi, je me contenterai de faire part de quelques faits bien connus, mais qui donnent toujours à réfléchir.

Quatre-vingt-dix pour cent des Afghans vivent dans la pauvreté. Deux tiers de la population ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre. Vingt millions de personnes se trouvent dans une situation de famine aiguë. La moitié de la population a besoin d'un accès urgent à l'eau propre et à l'assainissement. Quelque 1,1 million d'adolescentes n'ont toujours pas l'autorisation d'aller à l'école. Près de 7 millions de ressortissants afghans se trouvent toujours dans les pays voisins, notamment en tant que réfugiés, et il y a plus de 3,4 millions de personnes qui sont déplacées à l'intérieur du pays, qui n'ont pas encore pu regagner leurs foyers.

Et comme si les conflits persistants, la pauvreté endémique, le déclin économique – je remercie d'ailleurs la Représentante spéciale Otunbayeva de son exposé à ce sujet – et l'instabilité politique ne suffisaient pas, l'Afghanistan est également confronté à une crise climatique qui ne cesse de s'aggraver. Une troisième sécheresse consécutive se profile à l'horizon, apportant avec elle la menace de nouveaux déplacements, de nouvelles maladies et de nouveaux décès. L'hiver bat déjà son plein, entraînant une chute des températures. Cette semaine, les températures vont chuter jusqu'à atteindre -10°C dans les zones reculées de la province du Ghor, qui a déjà connu un risque de famine cette année.

La communauté humanitaire en Afghanistan est pleinement mobilisée et s'efforce de répondre aux besoins les plus urgents. Les progrès accomplis jusqu'à présent tiennent à trois principaux facteurs. Premièrement, l'augmentation massive de l'aide, grâce à une réaction rapide et généreuse des donateurs, qui nous a permis de fournir une assistance à quelque 25 millions de personnes dans les 34 provinces du pays. Deuxièmement, les facilités de trésorerie de l'ONU, qui ont permis de mobiliser au moins 1,8 milliard de dollars cette année pour financer les opérations humanitaires. À titre d'exemple, cela a permis à un organisme des Nations Unies d'injecter plus de 55 millions de dollars dans l'économie chaque mois, notamment en versant des salaires au personnel recruté sur le plan national, en recrutant des dizaines de milliers de personnes dans les organisations humanitaires partenaires et en créant des emplois pour les ouvriers. Et troisièmement, les dérogations pour raison humanitaire adoptées par le Conseil de sécurité en décembre 2021 dans la résolution 2615 (2021), qui ont contribué considérablement à faciliter la situation.

Un des aspects clefs de cette mesure était de spécifier que le versement de fonds et la remise d'autres avoirs à des personnes ou entités désignées sont autorisés dès lors qu'ils sont nécessaires à la mise en œuvre de programmes humanitaires et visant à répondre aux besoins essentiels des personnes. Je ne saurais trop insister sur le fait que cette couverture juridique a été cruciale pour les acteurs humanitaires comme pour les acteurs commerciaux. Elle nous permet à nous autres, travailleurs humanitaires, de mettre en œuvre des programmes à grande échelle, et autorise nos partenaires commerciaux, dans un premier temps, à traiter et à verser des fonds aux ministères d'exécution dirigés par des personnes désignées. En d'autres termes, elle nous aide, nous et les autres acteurs, à sauver des vies.

Étant donné que dans la résolution 2615 (2021), le Conseil prie le Coordonnateur des secours d'urgence de faire un exposé au Conseil de sécurité sur l'aide humanitaire fournie à l'Afghanistan, je voudrais faire le point de la situation.

Mais tout d'abord, je tiens à apporter une précision importante. Le transfert de fonds aux ministères d'exécution pour la fourniture de l'aide humanitaire en Afghanistan n'a rien de nouveau. Depuis bien avant août 2021, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales partenaires étaient tenus par la loi de payer des taxes, des droits administratifs

et des services d'utilité publique. Ceux-ci pouvaient prendre la forme d'un impôt sur le revenu déduit à la source, d'une taxe sur les ventes, d'un impôt foncier, de frais de visa et de permis de travail, de droits d'immatriculation de véhicules, de factures d'électricité et d'eau, et de frais de douane pour les marchandises importées. Les frais de dédouanement versés à l'Autorité afghane de réglementation des télécommunications pour l'utilisation de matériel de communication, y compris les radios à très haute fréquence et les téléphones satellites, ont permis aux opérations de rester connectées, en particulier dans les zones difficiles d'accès et éloignées et celles où la couverture n'est pas adéquate. Dans un nombre très limité de cas, les organisations humanitaires ont fourni aux ministères d'exécution des actifs, y compris du matériel technique, des véhicules et des fournitures de bureau pour appuyer la mise en œuvre des programmes.

Les organismes des Nations Unies en Afghanistan continuent de recenser les moyens de renforcer les interventions d'une manière responsable, qui préserve l'espace humanitaire. À cet égard, je félicite le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour l'accord de partenariat conclu récemment avec le Ministère des réfugiés et du rapatriement, en faveur des populations touchées. S'il est pleinement appliqué, cet accord contribuera à garantir que les autorités de facto ne s'ingèrent pas dans les activités humanitaires du HCR ou de ses partenaires.

Cependant, la dérogation pour raison humanitaire ne donne pas carte blanche à quelque opération que ce soit. Les transferts de fonds que nous effectuons aux ministères d'exécution n'ont rien d'excessif. Des 66 organisations qui ont déclaré effectuer des paiements aux ministères d'exécution, comme l'exige la loi, 98 % sont des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales. Ces paiements sont d'un montant relativement symbolique et sont destinés à payer l'impôt sur les loyers et la retenue à la source prélevée sur les salaires du personnel recruté sur le plan national.

À cet égard, je voudrais appeler l'attention des membres du Conseil sur les mesures prises par les partenaires humanitaires pour réduire au minimum les risques.

Nous avons continué de mettre en œuvre et de renforcer des mesures solides de gestion des risques et de diligence raisonnable. Il s'agit notamment d'une nouvelle approche pour détecter les fraudes à l'échelle du système, baptisée du nom peu élégant de Système

de gestion des informations relatives aux fournisseurs. Cette plateforme, gérée de manière centralisée, fournit en temps réel aux organismes des Nations Unies des informations relatives à l'intégrité des partenaires contractuels et des fournisseurs. Plusieurs organisations ont également créé de nouvelles fonctions au sein de leurs opérations, telles que celles de conseiller principal en gestion des risques et de conseiller principal en conformité, afin de contribuer à une gestion des risques plus en amont et plus engagée.

Une autre mesure adoptée pour appuyer les fonctions des principaux ministères d'exécution qui fournissent des services de base est la passation de contrats directs avec les entreprises de services publics, qui fournissent l'électricité ou Internet, plutôt que d'effectuer des paiements par l'intermédiaire du ministère d'exécution compétent. De même, s'agissant des dépenses quotidiennes que l'ONU effectue pour les escortes de sécurité et la protection du périmètre, le carburant est mis directement dans les véhicules d'escorte, et les allocations alimentaires sont versées soit en nature soit en espèces, directement au personnel assurant la sécurité.

Avant d'établir un partenariat, tous les prestataires de services monétaires et les partenaires d'exécution font l'objet d'une vérification préalable, et la signature des contrats est subordonnée à l'évaluation favorable de leurs directeurs, de leur personnel d'encadrement et de leurs autres employés. Il convient de noter que les frais de douane s'élèvent actuellement à environ 23 dollars par conteneur ou par livraison, soit le même taux que celui du Gouvernement précédent.

Je tiens à être clair : le fait de ne pas effectuer certains des paiements que j'ai décrits peut avoir de graves conséquences pour les ONG partenaires, notamment le gel des comptes bancaires, la fermeture des bureaux et même la radiation.

Les ministères d'exécution bénéficiaires dirigés par des personnes figurant sur la liste comprennent le Ministère des finances, le Ministère de l'économie, le Ministère de l'intérieur, le Ministère de l'eau et de l'électricité, le Ministère des réfugiés et du rapatriement, le Ministère des transports et de l'aviation civile et le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage. Grâce à l'autorisation fournie par la résolution 2615 (2021), nous avons pu répondre aux besoins humanitaires et le faire d'une manière conforme aux instructions du Conseil de sécurité.

Par exemple, la location d'entrepôts appartenant à l'État auprès des municipalités locales a permis à l'ONU de disposer des stocks alimentaires nécessaires pour venir

en aide à 22 millions de personnes au cours de cette année. Ces entrepôts constituaient une partie essentielle de la chaîne d'approvisionnement de l'ONU avant août 2021, et il n'y avait pas d'autres installations qui auraient pu être utilisées, compte tenu de l'ampleur des besoins mensuels.

Les paiements que les transporteurs commerciaux sous contrat avec l'ONU versent à l'Administration des douanes et des impôts, ainsi que le paiement des frais de traitement des certificats d'exemption que celle-ci reçoit, ont facilité l'entrée de 1,1 million de tonnes d'aide alimentaire vitale.

L'électricité et les paiements effectués au Ministère des transports et de l'aviation civile ont permis au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies d'effectuer plus de 4 000 vols domestiques et internationaux à destination et en provenance de Kaboul cette année, transportant plus de 24 000 travailleurs humanitaires à différents endroits du pays.

Les efforts concernant les prestataires de services monétaires et ceux qui reçoivent notre aide se poursuivent et comprennent un examen du statut juridique, des documents d'enregistrement nationaux et internationaux, des accords de partenariat, des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et la vérification des références. Les membres du Conseil peuvent constater que je multiplie les références à la vérification, à la conformité et à l'atténuation, en plus des processus de gestion des risques préexistants, que j'ai évoqués. Nous avons donc mis en place plusieurs mécanismes de contrôle pour garantir que l'aide va aux bénéficiaires prévus, notamment un suivi de routine après la distribution ; l'utilisation d'observateurs tiers ; les mécanismes de retour d'information de la communauté ; des visites régulières sur le terrain et des missions sur le terrain par la direction et le personnel technique ; et des audits externes pour vérifier les dépenses et contrôler les distributions d'espèces aux communautés locales et aux bénéficiaires.

Plus tôt cette année, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, dirigée par M^{me} Roza Otunbayeva, a invité un expert pour aider la communauté humanitaire à mieux comprendre et appliquer la dérogation pour raison humanitaire et à définir des mesures concrètes pour gérer les risques.

Avant de terminer, je voudrais faire part de certaines des difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Premièrement, nous maintenons un dialogue constructif avec les autorités de facto, comme nous y encourage M^{me} Otunbayeva, mais nous sommes aussi,

comme elle l'a dit, confrontés chaque jour à des ingérences et à des restrictions. Les autorités de facto ont détenu des membres du personnel humanitaire, tenté d'influencer ou de contrôler la réponse humanitaire et limité la liberté de circulation des femmes et leur participation à l'action humanitaire. L'exigence du *mahram*, en particulier, est le plus grand obstacle à la participation des femmes à l'action humanitaire et entrave systématiquement l'accès des femmes aux services. Dans la province du Helmand notamment, des informations inquiétantes font état de femmes qui se sont vu refuser l'accès à des centres de santé lorsqu'elles n'étaient pas accompagnées d'un *mahram*.

Hier, comme l'a aussi mentionné M^{me} Otunbayeva, les membres du Conseil de sécurité ont entendu des témoignages directs de travailleuses humanitaires afghanes. Comme elles l'ont déclaré, une aide humanitaire efficace repose sur la participation véritable des femmes. Nous ne saurions trop insister sur l'importance de leurs capacités, de leur savoir et de leur aptitude à toucher les femmes et les jeunes filles dans tout le pays.

La deuxième difficulté a trait à la poursuite du désengagement des banques face aux risques. La dérogation pour raison humanitaire est une condition nécessaire, mais encore insuffisante, pour que les banques puissent reprendre pleinement les transactions internationales à destination et en provenance de l'Afghanistan, étant donné l'éventail de facteurs non liés aux sanctions dont elles doivent tenir compte. Même si nos partenaires signalent que depuis l'obtention de la dérogation, ils ont moins de mal à transférer des fonds en Afghanistan, ces difficultés constituent un problème sérieux, qui persistera pendant quelque temps.

La troisième difficulté est l'immense défi financier auquel nous sommes confrontés au seuil de 2023. Nous avons besoin de 4,6 milliards de dollars pour le programme de l'année prochaine, afin de répondre de manière adéquate aux besoins du pays. Malgré les nombreuses demandes mondiales pressantes, nous ne pouvons pas sous-estimer les conséquences d'une baisse du financement des opérations menées en Afghanistan.

Enfin, et je tiens particulièrement à insister sur ce point, les progrès se font rares en ce qui concerne le redémarrage des initiatives de développement requises de toute urgence, et en l'absence desquelles la situation humanitaire risque de se détériorer davantage, ce qui entraînera une hausse du nombre de personnes ayant besoin d'une aide d'urgence. Nous avons la responsabilité de sauver des vies, mais cette responsabilité

n'est pas uniquement la nôtre, et je le dis en ma qualité d'humanitaire de longue date. Les partenaires de développement sauvent également des vies. Ils fournissent des services de base. La programmation humanitaire ne peut pas, et ne doit pas, être considérée comme le seul moyen acceptable de répondre aux souffrances extraordinaires des Afghans.

Je termine en disant que notre travail se heurte à de nombreuses difficultés. Des millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre. Les chiffres que j'ai fournis au début de ma déclaration sont choquants et n'ont pas besoin d'être répétés. J'assure au Conseil qu'avec son soutien, nous continuerons à faire au moins le nécessaire pour ces personnes en Afghanistan et pour leur avenir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

J'ai le plaisir de faire au Conseil de sécurité le point des travaux du Comité 1988, conformément au paragraphe 56 de la résolution 2255 (2015).

Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Roza Otunbayeva, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de l'appui qu'elles apportent aux travaux du Comité des sanctions 1988 et de l'assistance qu'elles continuent de fournir à l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions. Comme il s'agit de mon dernier exposé au Conseil en ma qualité de Présidente du Comité, je voudrais également remercier mes collègues du Comité 1988, l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions et le Secrétariat pour leur excellente coopération ainsi que pour le précieux soutien qu'ils ont apporté au cours des deux dernières années.

Dans son dernier rapport au Conseil, daté de mai 2022 (voir S/2022/419), l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions du Comité 1988 a indiqué que 41 personnes faisant l'objet de sanctions imposées par les Nations Unies occupaient des postes au sein du Gouvernement et d'autres postes de haut niveau au sein de l'administration des Taliban. Ce nombre est maintenant estimé à plus de 60.

L'Équipe de surveillance a également réitéré que la relation entre les Taliban et Al-Qaïda reste étroite et est soulignée par la présence, en Afghanistan ou dans

la région, des principaux dirigeants d'Al-Qaïda et de groupes affiliés, tels qu'Al-Qaïda dans le sous-continent indien. Le 1^{er} août, les États-Unis ont annoncé que le chef d'Al-Qaïda avait été tué à la fin du mois de juillet dans un complexe de Kaboul. Toutefois, cela n'a pas encore été confirmé par les Taliban et Al-Qaïda.

L'administration à Kaboul reste composée à une écrasante majorité de Taliban. Depuis sa prise de pouvoir, des inquiétudes ont été exprimées quant au fait que le groupe a inversé ses politiques et est revenu sur les promesses faites avant son arrivée au pouvoir, comme l'a rapporté l'Équipe de surveillance. Des inquiétudes ont également été exprimées quant à la poursuite de l'érosion des droits humains, notamment des droits des femmes et des filles, ainsi qu'au manque de progrès dans le domaine de la gouvernance inclusive.

En ce qui concerne la production de stupéfiants en Afghanistan, le rapport de l'Équipe de surveillance indique que la culture du pavot à opium, accompagnée d'un boom de la production et du trafic de méthamphétamines, reste la principale activité économique illicite du pays. Malgré un décret publié par les Taliban, en avril 2022, interdisant la culture, l'utilisation et le trafic de stupéfiants, y compris la culture du pavot à opium, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a signalé une augmentation de 32 % de la culture de l'opium en 2021, les prix de l'opium en 2022 ayant grimpé en flèche en raison de l'annonce de l'interdiction de culture.

L'Équipe de surveillance a également signalé que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) demeure une menace de premier plan en Afghanistan et dans la région, comme l'ont démontré ses attaques régulières contre les États voisins de l'Afghanistan, ainsi que contre les communautés ethniques et religieuses minoritaires du pays. Les attaques de l'EIIL-K contre les ambassades et leur personnel constituent un autre fait inquiétant. En outre, l'EIIL-K conserve la possibilité d'attirer dans ses rangs des Taliban désabusés et des combattants étrangers, ce qui renforce sa capacité à mener des attaques et à exercer de nouveau une emprise territoriale dans le pays, ainsi que la possibilité d'établir à l'avenir un prétendu califat islamique dans la région.

L'Équipe de surveillance a également relevé la menace que représente pour le régime des Taliban la présence du Front national de résistance et d'autres groupes anti-Taliban, et indiqué que le risque de nouvelles flambées de combats est grand en l'absence d'un dialogue réel ou soutenu.

Comme le Conseil le sait, le but recherché par le Comité 1988, par le biais de ses mesures de sanctions, est de promouvoir un Afghanistan pacifique, stable et prospère en décourageant le soutien aux entités terroristes et en soutenant les pourparlers sur la paix et la stabilité.

Une dérogation à l'interdiction de voyager accordée en avril 2019 à un groupe de Taliban figurant sur la liste, en vue de leur permettre de participer à des pourparlers sur la paix et la stabilité dans divers pays, a expiré en août 2022 et n'a pas été prolongée, le Comité n'ayant pu parvenir à un consensus à ce sujet. Toutefois, le Comité est prêt à envisager des dérogations à l'interdiction de voyager au cas par cas, conformément aux résolutions pertinentes et aux directives du Comité, l'objectif général étant de favoriser la paix et la stabilité en Afghanistan.

Les besoins humanitaires demeurent considérables en Afghanistan. Le Conseil se souviendra qu'à la suite de l'incertitude née de la prise de contrôle de l'Afghanistan par les Taliban en août 2021, le Conseil de sécurité a pris des mesures pour préciser que l'aide humanitaire et les autres activités qui visent à répondre aux besoins essentiels des personnes en Afghanistan ne constituent pas une violation du paragraphe 1 a) de la résolution 2255 (2015) et que le traitement des paiements de fonds, d'autres actifs financiers, de ressources économiques, et la fourniture de biens et de services nécessaires à l'acheminement de cette aide sont autorisés. Cela a ouvert la porte à un financement et à une aide indispensables pour atténuer l'impact de la crise. Le 4 avril, le Comité des sanctions a entendu un exposé du Bureau de la coordination des affaires humanitaires sur les activités humanitaires en Afghanistan. Nous espérons toujours que les travaux du Comité 1988 peuvent et vont concourir à la création d'un climat propice à la formation d'un Afghanistan pacifique et stable, libéré du terrorisme et de la drogue.

À cet égard, le travail du Comité 1988 et de l'Équipe de surveillance est devenu encore plus indispensable pour aider à façonner un changement pour le mieux en Afghanistan. Pour l'avenir, je souligne qu'il faut que les États Membres apportent un soutien et une assistance accrus au travail du Comité et de l'Équipe de surveillance, comme indiqué au paragraphe 1 de la résolution 2255 (2015) et dans l'annexe de la résolution 2611 (2021).

À cet égard, nous nous félicitons de la décision du Conseil de proroger le mandat du Comité des sanctions 1988 et de l'Équipe de surveillance afin de

continuer à superviser la mise en œuvre des mesures de sanctions, ainsi qu'à soutenir le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan.

L'efficacité globale des mesures de sanctions instituées par la résolution 1988 (2011) repose sur une coordination et une communication de tous les États Membres concernés. Cela n'est nulle part plus important qu'avec les États Membres de la région, qui ont un intérêt commun à assurer la paix et la stabilité en Afghanistan. Au lendemain de la prise du pouvoir par les Taliban, l'Équipe de surveillance, en plus de sa collaboration normale avec les États Membres, s'est concentrée sur une collaboration plus importante avec les voisins de l'Afghanistan afin de discuter de la mise en œuvre des mesures de sanctions instituées par la résolution 1988 (2011), ainsi que pour procéder à des évaluations de la menace. J'espère que cette coopération se poursuivra et que l'on y répondra favorablement.

Je voudrais rappeler une fois de plus que le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et son Équipe de surveillance cherchent à appuyer les efforts de paix et de stabilisation en Afghanistan. Le Comité se réjouit à la perspective de poursuivre sa relation fructueuse et sa coopération avec les États Membres, en particulier les voisins de l'Afghanistan, ainsi qu'avec les autres parties prenantes concernées. Nous espérons également que la MANUA et les autres parties prenantes continueront de collaborer étroitement en 2023 afin de garantir la mise en œuvre intégrale du régime de sanctions établi par la résolution 1988 (2011) et de soutenir les négociations en vue d'instaurer un Afghanistan pacifique, stable et inclusif.

Je reprends à présent mes fonctions de Président(e) du Conseil.

Je donne la parole à M^{me} Seraj.

M^{me} Seraj (*parle en anglais*) : Tout d'abord, avant de commencer, je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que le Gouvernement indien, de me donner l'occasion de parler de l'Afghanistan, en ma qualité de défenseuse des droits humains. Je suis également une voix pour les femmes d'Afghanistan. Je tiens à vous remercier chaleureusement pour cela et pour l'occasion qui m'est donnée de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur ce qui se passe réellement en Afghanistan aujourd'hui.

Je vous remercie de m'avoir invitée à cette importante séance aujourd'hui. La dernière fois que je suis venue au Conseil, c'était il y a presque un an, en janvier (voir S/PV.8954). Comme j'ai vécu en Afghanistan

depuis lors, je peux livrer quelques réflexions sur la situation actuelle par rapport à celle de janvier. Qu'il me soit donc permis de revenir sur certains des points que j'avais alors soulevés dans cette même salle et de voir où nous en sommes aujourd'hui. Tout d'abord, j'avais dit que des centaines de milliers d'Afghans avaient été déplacés dans des pays du monde entier et que les femmes étaient littéralement effacées de la vie publique, jusqu'à la décapitation de mannequins féminins dans les vitrines des magasins. J'ai le regret de dire que la situation n'a fait qu'empirer depuis lors. Deux mois à peine après que j'ai dit cela au Conseil, le monde a été choqué de constater que les promesses qui avaient été faites à la communauté internationale n'ont pas été tenues. Les écoles étaient fermées aux filles. Les filles étaient exclues de leurs écoles et contraintes de rentrer chez elles.

Cela fait 700 jours, et les filles n'ont toujours pas été autorisées à retourner à l'école, ce qui fait de l'Afghanistan le seul pays au monde où il est interdit aux filles d'aller à l'école. Et ce n'est pas tout. Les Taliban ont décrété que les femmes doivent se couvrir le visage lorsqu'elles sortent, ce qui n'était pas le cas auparavant. Nous couvrons le reste de nos corps mais pas nos visages. Les femmes ne sont pas autorisées à sortir en public sans un tuteur masculin. Les femmes, qui étaient auparavant les seuls soutiens de famille, n'ont aujourd'hui plus le droit de se rendre à leur bureau ou sur leur lieu de travail. Les châtiments corporels publics ont fait leur retour dans la société afghane. Il y a environ une trentaine de décrets des Taliban qui visent uniquement les femmes. Comme je l'ai déjà mentionné, il ne s'agit pas seulement du statut des femmes mais littéralement de leur effacement de la vie publique. C'est un revirement complet par rapport à l'autonomisation dont ont bénéficié les Afghanes au cours des 20 dernières années, qui avaient été marquées par des progrès dans de nombreux domaines.

De même, les minorités ont disparu ou ont été bannies de la vie publique et sociale en Afghanistan. Nos frères et sœurs des communautés minoritaires ne croient plus que le pays leur appartient. Les politiques discriminatoires et la peur de l'inconnu, ainsi que l'histoire sanglante de ce qui est arrivé aux minorités dans les années 1990, leur servent de sinistre rappel. En outre, les lieux de culte des minorités ethniques et religieuses sont délibérément visés par des groupes terroristes. Il est très regrettable que le monde reste silencieux à ce sujet.

Deuxièmement, vivons-nous aujourd'hui dans de meilleures conditions de sûreté et de sécurité qu'il y a un an et demi ? Oui, la guerre civile est terminée, mais nous vivons dans la peur tous les jours. Les groupes

terroristes internationaux font des ravages en toute impunité. L'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorasan, Al-Qaida et Al-Qaida dans le sous-continent indien et tous les autres groupes terroristes transfrontaliers de la région sont désormais enhardis. Si certains membres du Conseil ont l'impression que seul l'Afghanistan souffrira du terrorisme dans notre pays, ils devraient y réfléchir à deux fois. Rien qu'au cours de l'année écoulée, des attaques ont visé l'ambassade de la Russie, l'Ambassadeur du Pakistan et, très récemment, un hôtel accueillant des visiteurs chinois. Même le rapport de l'ONU (voir S/2022/916) mentionne que les entités terroristes jouissent aujourd'hui d'une plus grande liberté de mouvement en Afghanistan.

Qu'il me soit permis de revenir sur ce qui s'est passé dans les années 1990. On nous dit que ce qui se passe en Afghanistan restera en Afghanistan. Le monde est resté impassible lorsque Al-Qaida s'est établi et a installé ses bases en Afghanistan et que les groupes terroristes ont étendu leurs tentacules dans toute la région. Le monde est resté silencieux. Ce n'est qu'après les attentats du 11 septembre 2001 que les gens ont compris que la menace du terrorisme ne se limitait pas à une seule région du monde. Nous pouvons sentir la même insouciance aujourd'hui. On croit presque naïvement que les entités terroristes qui ont désormais le champ libre en Afghanistan vont, au pire, étendre leur portée dans la région et rien de plus. L'histoire nous enseigne le contraire, et je ne veux pas avoir à revenir ici dans un an ou deux pour dire « je vous l'avais dit ».

Troisièmement, les résolutions du Conseil de sécurité parlent de la nécessité d'une gouvernance inclusive, mais quelle est la réalité ? La population afghane était habituée à participer à la structure de gouvernance de son pays. Ce n'était pas un système parfait, mais au moins il était inclusif et participatif. La gouvernance d'aujourd'hui n'est assurée que par un petit groupe d'hommes. C'est presque comme si les autres n'avaient aucun intérêt dans le système.

Enfin, et c'est le plus important pour le peuple afghan, la situation économique et humanitaire du pays est désastreuse. Les mots ne suffisent pas à exprimer ce que nous devons vivre chaque jour, et les statistiques ne donnent pas une image complète de la situation. Le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, a fourni des statistiques claires sur l'ensemble de la situation en Afghanistan, et je l'en remercie vraiment. C'était un exposé très convaincant. Pour donner une idée de la situation, plus de 20 millions de personnes souffrent de

faïm aiguë, soit le nombre le plus élevé au monde. La malnutrition touchera plus de 3 millions d'enfants. La dette des ménages afghans a été multipliée par six en raison de l'effondrement économique, des pertes d'emploi et de l'inflation, et la plupart des Afghans vivent aujourd'hui dans la pauvreté. En bref, la vie ordinaire des Afghans est faite de misère et de dénuement. Nous sommes vraiment reconnaissants à tous ceux qui ont apporté leur aide à notre peuple. Il y a tellement de gens ici dans la salle qui ont été généreux avec leur aide. Mais cela ne suffit pas. Les besoins de la population sont si énormes et la situation si misérable que nos demandes sont énormes.

Malheureusement, l'Afghanistan est une économie qui dépend de l'aide étrangère depuis plusieurs décennies maintenant. La prise de pouvoir par les Taliban et l'arrêt de l'aide et des liens économiques avec le monde qui en a résulté nous ont durement touchés. Les projets de développement sont au point mort. Personne ne veut investir dans un pays instable. Les banques ne veulent pas faire des affaires avec l'Afghanistan. En outre, les politiques des Taliban ont fait que plus de la moitié de la population en âge de travailler – les femmes – est désormais sans emploi et confinée à la maison. Les femmes ont largement contribué au travail et à la génération de revenus en Afghanistan.

Au nom du peuple afghan, je voudrais demander au Conseil de continuer à fournir une aide vitale à notre peuple. L'aide doit atteindre tous les Afghans, y compris les femmes, les minorités et les autres groupes vulnérables. La communauté internationale doit veiller à ce que cette aide humanitaire ne soit pas détournée. Mais nous avons également besoin de soutien pour redynamiser notre économie. Les Taliban doivent être informés, en termes clairs, que ce sont leurs politiques rétrogrades qui empêchent l'économie de fonctionner normalement et qu'ils doivent les inverser pour que le pays retrouve la stabilité économique.

Tous les membres ont continué de dialoguer avec les Taliban, ce que je considère être une excellente idée et une très bonne chose à faire. Nous voulons que les membres restent engagés. Mais je demande aux membres, lorsqu'ils traitent avec les Taliban, de veiller à ne pas perdre de vue les intérêts du peuple afghan. En définitive, la paix, la sécurité et la stabilité en Afghanistan ne sont pas seulement dans l'intérêt du peuple afghan, mais aussi dans celui du monde entier.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Seraj de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Norvège.

M^{me} Huitfeldt (Norvège) (*parle anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale Otunbayeva, le Secrétaire général adjoint Griffiths et M^{me} Seraj, pour leurs exposés extrêmement précieux. Je me réjouis d'entendre aujourd'hui M^{me} Seraj, qui a participé à notre réunion avec les Taliban à Oslo et, comme elle vient de le mentionner, a également présenté un exposé au Conseil de sécurité en janvier pendant la présidence norvégienne (voir S/PV.8954). Je pense que tout le monde autour de cette table a pris note de son message, un message qui donne à réfléchir, s'agissant de la situation difficile en Afghanistan. La Norvège fera tout ce qu'elle peut pour soutenir le peuple afghan, y compris lorsque nous quitterons le Conseil.

Comme il s'agit d'une des dernières déclarations de la Norvège pendant son mandat actuel au Conseil de sécurité, qu'il me soit permis de rappeler un des piliers fondamentaux de l'Organisation, à savoir l'importance de la cohérence.

Aujourd'hui, l'Afghanistan est le seul pays au monde où les filles n'ont pas accès à l'éducation. Cela ne peut pas durer. Néanmoins, tout au long d'une année très difficile pour la diplomatie internationale, le Conseil a réussi à se mettre d'accord sur la question de l'Afghanistan. Le Conseil de sécurité a, d'une seule voix, exprimé son inquiétude face à l'érosion croissante du respect des droits fondamentaux du peuple afghan, en particulier ceux des femmes et des filles. Nous convenons également qu'il est important d'empêcher les organisations terroristes internationales de prendre pied dans le pays, et nous sommes tous préoccupés par le fait que l'absence d'un gouvernement légitime et représentatif constitue une menace pour la stabilité du pays. Ensemble, nous devons indiquer clairement aux Taliban ce que nous attendons d'eux.

Depuis que ces derniers ont pris le pouvoir par la force, le message de la Norvège est clair : nous les jugerons sur leurs actes, pas sur leurs paroles. Jusqu'à présent, nous sommes extrêmement déçus. Nous constatons que la sécurité de nombreux Afghans s'est améliorée, mais sans un gouvernement représentatif et responsable, il ne peut y avoir de stabilité. La plupart des femmes et des filles n'ont pas accès à l'éducation, au travail, à la liberté de circulation ou à la liberté d'expression. À de nombreux égards, les femmes ont été littéralement effacées de la vie publique. Qui plus est, le fait que les groupes minoritaires vulnérables soient pris pour cible est inacceptable. C'est

une crise des droits de l'homme. C'est également mauvais pour l'économie. Le développement durable en Afghanistan est impossible si la moitié de la population est exclue.

La Norvège a été parmi les premiers pays à plaider en faveur de la poursuite des contacts avec les Taliban. Nous pensons qu'il est nécessaire de parler avec ceux qui sont au pouvoir, mais nous devons le faire en ayant les yeux ouverts et en évitant de conférer une légitimité aux Taliban. Au début de l'année, nous avons invité les Taliban en Norvège. Beaucoup ont été surpris et déçus par cette décision, mais je reste convaincue que les enjeux en Afghanistan sont trop importants pour que nous détournions le regard.

L'histoire nous a appris que personne ne profitera du fait que le pays sombre dans la guerre civile ou devienne un lieu où prospèrent les groupes terroristes. Aujourd'hui, Daech représente une menace croissante en Afghanistan. Si elle n'est pas contenue, cette menace pourrait également se propager plus largement dans la région et au niveau international. Les Taliban doivent veiller à ce que le territoire afghan ne soit utilisé ni pour planifier ou financer des actes terroristes, ni pour abriter ou former des terroristes. C'est la population afghane qui fait les frais des actions des Taliban, mais l'instabilité en Afghanistan constitue aussi une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Dans ce contexte, il est primordial que le Conseil de sécurité reste uni dans son soutien au peuple afghan. Nous devons nous concentrer sur ce que nous pouvons faire pour accroître notre influence et faire entendre notre message afin d'assurer la prestation des services et des droits de base.

Au cours des deux dernières années, la Norvège a assuré la fonction de rédacteur sur le dossier de l'Afghanistan au Conseil. Notre principal objectif a été de renforcer l'aide internationale en faveur du peuple afghan. Je trouve encourageante la capacité du Conseil de trouver des solutions pragmatiques à une situation politiquement difficile. En mars, nous avons pu adopter un mandat renouvelé pour la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), couvrant tous les piliers de la Charte des Nations Unies (résolution 2626 (2022)). Qu'il me soit permis d'exprimer une nouvelle fois la gratitude de la Norvège aux représentants de la société civile afghane qui ont travaillé en très étroite collaboration avec nous pour parvenir à ce succès. La seule façon de trouver une issue à la crise difficile que traverse l'Afghanistan est d'écouter son peuple.

Le Conseil a doté la MANUA d'un mandat fort. Celle-ci doit prendre l'initiative de traduire ce mandat en une action internationale conjointe. Le Conseil doit également continuer à écouter les voix afghanes, celles des femmes et des hommes qui relaient directement les expériences et les intérêts du peuple afghan.

Le peuple afghan est confronté à un nouvel hiver brutal. Plus des deux tiers de la population afghane auront besoin d'une aide humanitaire au cours de l'année à venir. Les Taliban imposent des restrictions aux droits humains en violation des obligations internationales de l'Afghanistan. Les espoirs que de nombreux Afghans nourrissaient pour une plus grande stabilité et une plus grande sécurité s'estompent. Le tableau est sombre, mais le peuple afghan ne perd pas espoir. Le Conseil doit être cohérent et doit au peuple afghan de ne pas baisser les bras non plus.

M. Biang (Gabon) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Roza Otunbayeva, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, pour leurs exposés riches en informations. Je remercie également M^{me} Mahbouba Seraj pour sa présentation. Je vous félicite, Madame la Présidente, pour le travail remarquable accompli à la tête du Comité 1988.

Le récent rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2022/916) est accablant. Il n'y a pas eu d'avancées, ou très peu d'avancées en Afghanistan sur le plan politique, sécuritaire, économique et humanitaire. Le témoignage poignant de M^{me} Mahbouba Seraj est interpellant à plus d'un titre.

Sur le plan politique, la restructuration de l'appareil étatique et la mise en place d'institutions par les Taliban se poursuivent. Les efforts tendant à favoriser le dialogue et le retour des Afghans en exil par le truchement de la Commission pour le retour des anciens responsables et personnalités politiques afghans et pour le dialogue sont à relever. Cependant, en dépit des différentes mesures prises, le manque de représentativité de la diversité du peuple afghan dans le paysage politique persiste, tant sur le plan ethnique que social. Très peu de progrès ont été constatés au cours de la période considérée. L'inclusion des femmes dans les structures de gouvernance n'évolue pas. La question de l'éducation des filles et de leur accès à l'enseignement secondaire est cruciale. La communauté internationale doit continuer à faire preuve de hardiesse dans son plaidoyer. L'Afghanistan est partie à la Convention relative aux droits de l'enfant, qui reconnaît l'éducation comme un droit de chaque enfant, sans

distinction de sexe. Il incombe aux autorités en place dans ce pays de prendre des mesures quant à l'effectivité du respect de ce droit à l'éducation, en permettant la fréquentation scolaire des filles à tous les échelons. Il est inadmissible que des générations de jeunes Afghans et de jeunes Afghanes, qui sont appelés à être les adultes de demain, doivent grandir en pensant qu'il est normal de mettre les femmes en marge de la société.

Nous devons poursuivre nos efforts pour soutenir la résilience des Afghanes et persuader les Taliban que la marginalisation des femmes et des filles, qui représentent une frange importante de la population afghane, prive le pays de véritables acteurs économiques capables de jouer un rôle moteur dans la croissance de ce pays en crise et est, en même temps, un réel obstacle à l'adhésion de l'ensemble de la population afghane au développement et à la stabilité du pays. La résilience des femmes dans les régions en proie à l'instabilité doit trouver dans le Conseil un épicycle de soutien et de mobilisation à la mesure de la détresse des femmes. Nous saluons les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de l'équipe de pays des Nations Unies et des organisations non gouvernementales afghanes et internationales visant la promotion des droits des femmes et leur insertion dans la société.

La situation sécuritaire est fragile sur le terrain en Afghanistan. Les atteintes à la sécurité liées à l'opposition armée et aux attaques perpétrées par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan sont inquiétantes. L'attaque perpétrée à Kaboul, le 12 décembre, contre un hôtel situé dans l'une des principales zones commerciales de la capitale, qui a fait des victimes civiles, est inadmissible. Nous condamnons cette attaque et appelons les autorités en place à intensifier leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme et dans la protection des populations, qui relèvent de leur responsabilité. Le trafic illicite de stupéfiants, ajouté aux affrontements fréquents entre l'opposition et les forces de sécurité, à la présence de forces étrangères sur le territoire afghan, ainsi qu'à la poursuite des tensions aux frontières, augmente la volatilité de la situation sur le terrain. Les populations civiles continuent de subir, en outre, les conséquences meurtrières de l'utilisation d'engins explosifs improvisés. La coopération continue des pays voisins est nécessaire dans cette quête de paix et de stabilité en Afghanistan et pour éviter de fragiliser davantage la région. Nous saluons le travail de la MANUA dans la lutte contre le commerce illicite, l'accumulation et le détournement d'armes légères et de petit calibre et de leurs munitions, ainsi que de matières explosives.

Sur le plan économique, en dépit d'une certaine stabilisation observée, la plupart des facteurs influant défavorablement sur l'économie depuis août 2021 persistent, à savoir la forte réduction de l'aide au développement et les difficultés liées aux opérations financières internationales et leur incidence sur le secteur bancaire. Le gel des avoirs afghans a contribué à engendrer une crise financière importante, qui affecte les populations. Ces sanctions, corrélées à la méfiance des bailleurs de fonds et des institutions bancaires, accroissent la précarité des populations. Nous appelons les donateurs à poursuivre leurs efforts multiformes en faveur du relèvement de l'économie afghane. Le Fonds d'affectation spéciale pour l'Afghanistan, géré par le Programme des Nations Unies pour le développement, reste une plateforme de financement essentielle pour le Cadre transitoire de coopération des Nations Unies pour l'Afghanistan en 2022.

La préoccupante situation humanitaire que connaît l'Afghanistan résulte des crises sociopolitique, économique et sécuritaire, mais également des conséquences des changements climatiques, qui exacerbent les vulnérabilités. Le manque de ravitaillement en médicaments et la rareté des salaires des personnels de santé rendent difficile la tâche des travailleurs humanitaires. Au même moment persistent la sécheresse, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Les menaces ou actes d'intimidation émanant des autorités locales contre les travailleurs humanitaires, à l'instar des restrictions à la liberté de circulation qui leur sont imposées, ne sont pas de nature à apaiser le climat sur le terrain. Nous condamnons les multiples entraves à l'accès de l'aide et le harcèlement du personnel humanitaire.

Pour terminer, nous réitérons l'exigence d'un dialogue entre les forces vives afghanes. Un Afghanistan stable et prospère ne peut se construire sans les femmes, ni sans toutes les autres franges de la société. La communauté internationale doit maintenir son engagement en Afghanistan en appui aux légitimes aspirations du peuple afghan à la sécurité et à la dignité.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Otunbayeva et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, de leurs exposés, et je vous remercie, Madame la Présidente, de l'exposé que vous avez présenté en votre qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). J'ai également écouté attentivement les observations formulées par M^{me} Seraj.

L'Afghanistan est à une étape cruciale de sa reconstruction. Beaucoup reste à faire pour instaurer la

paix et parvenir au développement. Le peuple afghan ne doit pas être oublié. La communauté internationale doit redoubler d'efforts pour lui fournir davantage d'appui et d'assistance. À la lumière de la situation actuelle, je voudrais formuler quatre observations.

Premièrement, nous devons lutter résolument contre le terrorisme et empêcher les forces terroristes de revenir dans le pays. La série d'attentats perpétrés récemment en Afghanistan a fait de nombreuses victimes, signe que la menace terroriste pèse de plus en plus lourdement sur le pays. Pays voisin de l'Afghanistan, la Chine est profondément préoccupée par cette situation. La communauté internationale doit préserver son unité et sa coopération, renoncer au deux poids, deux mesures, rejeter la politisation et aider l'Afghanistan à lutter efficacement contre le terrorisme et la criminalité organisée, en l'empêchant de redevenir un sanctuaire pour les organisations terroristes telles que Daech, Al-Qaida et le Mouvement islamique du Turkestan oriental. Nous exhortons les Taliban afghans à se tenir à l'écart de toutes les forces terroristes et à prendre des mesures énergiques et vigoureuses pour assurer la sécurité des Afghans et celle des diplomates et ressortissants étrangers en Afghanistan. Après leur retrait, les forces étrangères ont laissé une grande quantité d'armes dans le pays. Dans le contexte actuel de menace terroriste, il faut faire preuve de la plus grande vigilance face au risque de prolifération de ces armes. Nous saluons les mesures positives prises par le Gouvernement intérimaire afghan pour renforcer le contrôle des armes et des munitions. Nous espérons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) intensifiera ses contacts et sa coopération avec les autorités afghanes et fera en sorte qu'un appui soit apporté au renforcement des capacités du pays.

Deuxièmement, nous devons accroître l'apport en ressources pour aider les Afghans à s'en sortir. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (S/2022/916), 28,3 millions d'Afghans auront besoin d'une aide humanitaire l'année prochaine, soit une augmentation de 4 millions par rapport à l'année précédente. La résolution 2615 (2021), adoptée en décembre 2021, indique clairement que l'aide humanitaire apportée à l'Afghanistan ne constitue pas une violation du régime de sanctions du Conseil de sécurité, ce qui a permis de dissiper les doutes et les inquiétudes des organismes humanitaires. Cette résolution n'est toutefois pas une panacée. Elle ne peut régler fondamentalement les problèmes liés à la fourniture d'une assistance humanitaire à l'Afghanistan.

L'aide internationale reçue par l'Afghanistan pour l'ensemble de l'année 2022 est bien inférieure à celle reçue avant août 2021. La réduction sensible de l'aide des donateurs des pays développés, qui se traduit par un manque de ressources humanitaires, est un important facteur contribuant à la situation difficile que connaît actuellement l'Afghanistan. Dans le même temps, malgré l'adoption de la résolution 2615 (2021), la fourniture de l'aide humanitaire se heurte encore à des obstacles résultant des sanctions unilatérales. Nous regrettons de constater que les avoirs afghans gelés à l'étranger n'ont toujours pas été restitués au peuple afghan, mais ont été transférés d'un compte que celui-ci ne contrôlait pas à un autre compte sur lequel il n'a aucun contrôle. Il y a toujours des excuses pour justifier ces retards.

Troisièmement, il faut prendre des mesures intégrées pour aider l'Afghanistan à parvenir à un développement viable. Les différents problèmes auxquels ce pays est confronté sont étroitement liés et doivent être résolus à la base. Les droits et les intérêts des Afghanes en matière d'éducation et d'emploi doivent être protégés. Nous attendons des autorités talibanes qu'elles fassent davantage d'efforts pour répondre aux préoccupations de la communauté internationale, ce qui passe nécessairement par la stabilité globale, le développement progressif et le progrès de l'Afghanistan.

Au cours de l'année dernière, les autorités de facto se sont employées à stabiliser l'économie, à augmenter régulièrement les recettes fiscales et à développer la coopération économique et commerciale et la connectivité avec les pays de la région. Les progrès accomplis dans ces domaines doivent être encouragés. La communauté internationale doit aider l'Afghanistan à rétablir son marché intérieur, à éliminer complètement les causes profondes de l'instabilité et à s'engager sur la voie d'une paix et d'un développement durables. Nous attendons de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qu'elle fasse davantage d'efforts et qu'elle explore de nouvelles pistes à cet égard, afin de créer de meilleures conditions pour le développement de ce pays, et nous l'y encourageons.

Quatrièmement, nous devons maintenir le dialogue et l'engagement, en donnant des conseils avec patience. Ce n'est qu'en maintenant le contact avec les autorités de facto de manière pragmatique que nous pourrions renforcer la compréhension et la confiance mutuelle, exercer une influence positive et mieux promouvoir le développement pacifique de l'Afghanistan. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, « [t]outes les parties doivent mettre de côté les reproches mutuels et les positions tranchées, et s'engager, avec respect, patience et réalisme,

dans un programme qui fasse de l'avenir des Afghans la première de ses priorités ». (S/2022/916, par. 84)

Dans la situation actuelle, le Conseil de sécurité doit examiner sérieusement les modalités du régime de sanctions contre les Taliban afin de prévenir des conséquences négatives sur le développement socio-économique de l'Afghanistan. Les exemptions aux interdictions de voyager sont un outil nécessaire pour maintenir le contact. Elles ne doivent pas devenir une monnaie d'échange dans les négociations. Il est regrettable que le Conseil n'ait pas pu parvenir à un consensus sur la prolongation des exemptions en septembre. Les faits montrent que la suppression des exemptions n'a fait que créer davantage d'obstacles au dialogue et à l'engagement. Ce n'était pas une sage décision.

Depuis longtemps, les pays voisins de l'Afghanistan déploient des efforts considérables pour soutenir le processus de paix dans ce pays. Au cours de l'année écoulée, la Chine a fourni une aide d'urgence de 300 millions de yuan à l'Afghanistan et a activement mis en œuvre un programme d'aide bilatérale d'un milliard de yuan. Nous avons étendu notre coopération économique et commerciale avec l'Afghanistan, ouvert un couloir aérien pour les exportations de pignons afghans vers la Chine et supprimé les droits de douane pour 98 % des produits en provenance de l'Afghanistan, apportant ainsi notre aide et du réconfort au peuple afghan par des actions concrètes. Mon pays soutient le rôle important joué par l'ONU pour aider les Afghans dans leurs efforts de paix et de reconstruction. Nous sommes prêts à collaborer avec la communauté internationale pour contribuer davantage à la paix, à la stabilité et au développement en Afghanistan.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je remercie M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de son exposé, et nous réaffirmons notre appui à ses efforts. Par ailleurs, je remercie M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et à l'Ambassadrice Kamboj de leurs exposés. Je sais gré à M^{me} Mahbouba Seraj, militante afghane des droits des femmes, de sa déclaration impressionnante qui reflète la situation difficile en Afghanistan et les souffrances du peuple afghan, en particulier des femmes et des filles. Nous lui savons gré de sa participation à la séance de ce jour.

Les exposés que nous avons entendus aujourd'hui confirment notre analyse de l'évolution de la situation en Afghanistan au cours des derniers mois. Nous regrettons

que la nouvelle année ne soit pas porteuse d'espoirs pour le peuple afghan. En effet, le pays est actuellement face à des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire, et deux tiers de la population ont besoin d'une aide humanitaire. La situation des femmes et des filles s'aggrave en raison de l'imposition d'une nouvelle vague de restrictions à leur accès aux lieux publics, tels que les parcs. Le Conseil doit prendre des mesures décisives face à cette situation.

En outre, la détérioration de la situation en matière de sécurité met en évidence les défis auxquels les Taliban sont confrontés dans la lutte contre les activités terroristes, comme nous l'avons vu dans le cadre de récents attentats, notamment celui qui a été perpétré contre l'ambassade du Pakistan à Kaboul, que les Émirats arabes unis ont condamné. Nous continuerons à condamner toutes les formes de violence et de terrorisme qui compromettent la sécurité et la stabilité en Afghanistan.

Compte tenu de tous ces facteurs, je voudrais me concentrer aujourd'hui sur certains domaines dans lesquels le Conseil peut adopter une approche stratégique, si nous pouvons adopter une approche concertée.

Premièrement, et à la lumière des événements récents et du fait que les autorités afghanes de facto ne répondent pas aux appels du Conseil, la communauté internationale pourrait être tentée de cesser ses contacts avec les autorités de facto et de multiplier les tentatives visant à les isoler. Cependant, nous restons convaincus qu'il n'y a pas d'autre option que le dialogue, et nous continuons à plaider pour un engagement réfléchi avec les autorités de facto. L'isolement ne fera que cimenter les positions et pousser les Taliban à adopter des positions plus extrêmes.

Deuxièmement, nous devons nous concentrer sur les domaines dans lesquels il est possible d'obtenir des résultats concrets. La récente conférence internationale sur l'éducation des femmes en Afghanistan, qui s'est tenue à Bali, en Indonésie, est un exemple où des acteurs internationaux cherchent des moyens d'apporter un réel changement. À cet égard, nous nous félicitons de l'activation du Fonds afghan annoncé en septembre, et nous attendons avec intérêt sa contribution à la stabilisation de l'économie au profit du peuple afghan.

Troisièmement, la prorogation du mandat de la MANUA sera l'occasion pour la communauté internationale de s'exprimer d'une seule voix et d'envoyer un message clair et ferme aux parties prenantes afghanes. Malgré les circonstances exceptionnelles, la MANUA a pu obtenir des résultats sur le terrain dans tous les domaines relevant de son mandat, notamment sur le plan humanitaire, politique et économique. Nous espérons que le Conseil saisira l'occasion offerte par la prorogation du

mandat pour examiner les forces et les faiblesses de ce mandat et évaluer les besoins de la MANUA, tout en évitant de créer des divisions indues en ce qui concerne les priorités des travaux de la Mission.

Enfin, l'Afghanistan est un exemple de la manière dont les changements climatiques peuvent avoir des incidences négatives sur la situation d'un pays et peuvent même être une source d'insécurité. Comme nous l'avons entendu lors de la réunion organisée selon la formule Arria en novembre, l'Afghanistan est le sixième pays le plus exposé aux effets des changements climatiques dans le monde. Par conséquent, le mandat confié à la MANUA de suivre l'évolution des incidences négatives de la sécheresse et d'en rendre compte permettra aux acteurs humanitaires d'adapter leurs interventions pour permettre aux communautés afghanes de résister face à ces répercussions. Nous souhaiterions avoir des informations sur l'évaluation par la MANUA des conséquences des changements climatiques et sur la manière dont l'ONU, y compris le Conseil de sécurité, peut renforcer son appui et relever ces défis en Afghanistan.

Pour terminer, nous ne devons pas céder à l'idée que 2023 sera une autre année difficile pour l'Afghanistan. Il est impératif que le Conseil soit prêt à envisager tous les moyens possibles pour aider le peuple afghan et atténuer ses souffrances. En fin de compte, nous partageons tous la même vision d'un Afghanistan stable, inclusif et autosuffisant, dans lequel les hommes et les femmes peuvent jouer un rôle productif dans leurs communautés. Les Émirats arabes unis se réjouissent à la perspective de continuer à travailler avec tous les membres du Conseil l'année prochaine pour concrétiser cette vision.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Le Brésil remercie tous les intervenants de leurs exposés très utiles sur la situation en Afghanistan et la mise en œuvre du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. De même, nous vous remercions, Madame la Présidente, de l'exposé que vous avez présenté en votre qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Qu'il me soit également permis de souhaiter la bienvenue à la délégation afghane et de remercier ses membres d'enrichir le débat d'aujourd'hui par leur présence et leurs points de vue.

Sauf événement imprévu, il devrait s'agir de notre dernière séance sur l'Afghanistan en 2022. Tout au long de l'année, nous avons assisté à de nombreuses séances d'information, consultations, réunions organisées selon la formule Arria et réunions d'experts, et nous avons reçu une grande quantité d'informations concernant la

situation sur le terrain. Beaucoup de choses ont été dites, et de nombreuses idées ont été avancées. Une constante demeure à cet égard, c'est la détresse des Afghans, ainsi que leur force et leur résilience remarquables face aux multiples crises qui frappent tous les secteurs de la société.

Quinze mois après la prise du pouvoir par les Taliban, l'activité économique s'est contractée d'environ 30 % selon les estimations, le système bancaire s'est effondré et le chômage et l'inflation ont grimpé en flèche. Les politiques discriminatoires ont écarté les femmes et les filles de la vie publique. En raison de l'effondrement des services de base et des niveaux élevés d'insécurité alimentaire, la population s'est enfoncée dans la pauvreté, devenant de plus en plus dépendante de l'aide humanitaire, qui est déjà confrontée à assez de problèmes, du manque de financement aux restrictions de toutes sortes sur les activités des agents de terrain. Pendant ce temps, le pays fait face à de multiples attaques terroristes et à de nombreux problèmes liés au trafic de drogue suite à une forte hausse des prix de l'opium.

Dans la perspective du travail qui attend le Conseil de sécurité en 2023, nous invitons nos collègues au sein de cet organe à faire le bilan de nos efforts coordonnés et à renouveler notre détermination commune à œuvrer en faveur de la stabilité et de la prospérité de tous les Afghans. Compte tenu des informations que nous avons reçues depuis août 2021 et des conseils prodigués par les responsables de la MANUA, il ne fait aucun doute qu'isoler davantage les autorités de facto ne donnera pas de résultats positifs. Il est donc important de maintenir les voies de communication ouvertes et de collaborer avec ces autorités de manière constructive, même en l'absence de reconnaissance officielle. Nous devons continuer à insister sur une plus grande inclusion et sur les droits et libertés des femmes et des filles. Nous devrions également envisager de réexaminer les interdictions de voyager en vigueur. Bien qu'elles soient nécessaires, ces interdictions ne doivent pas entraver la capacité des dirigeants afghans de facto à coopérer avec leurs homologues régionaux et la communauté internationale en général.

Des solutions originales sont nécessaires face à l'impératif urgent de reconstruire le système bancaire de l'Afghanistan et de l'aider à surmonter sa grave crise de liquidités, conditions nécessaires pour favoriser une reprise durable et la croissance intérieure. Ceci m'amène à la nécessité de réévaluer la situation des avoies afghans détenus à l'étranger. Les mesures adoptées jusqu'à présent ont été insuffisantes, et nous devrions explorer des moyens novateurs de résoudre la question de manière à satisfaire les intérêts du peuple afghan.

Nous nous inspirons de l'extraordinaire résilience dont ce peuple fait montre en ces temps difficiles et espérons que l'année prochaine, nous pourrions nous appuyer sur les mesures que nous avons déjà prises.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva, et le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, de leurs exposés. Nous remercions également M^{me} Seraj de son exposé qui donne à réfléchir, sur la situation générale en Afghanistan. La communauté internationale doit tenir compte de son avertissement concernant la menace croissante du terrorisme émanant du territoire afghan. Les États-Unis souhaitent également remercier l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de ses efforts continus et de son engagement inlassable à mettre en œuvre le mandat du Conseil de sécurité à l'appui du peuple afghan et de la paix et la sécurité internationales dans des circonstances difficiles.

Comme nous le savons tous, la réalité sur le terrain, plus d'un an après la prise de pouvoir par les Taliban, est désastreuse. Les Taliban ont restreint la jouissance des droits fondamentaux des femmes et des filles, notamment leur droit à l'éducation, leur liberté de mouvement et de réunion pacifique, ainsi que leur droit au travail. De nombreux médias indépendants ont dû suspendre leurs activités ou ont été fortement censurés. Ceux qui osent critiquer les Taliban sont souvent détenus, ou pire. Suite aux actions des Taliban, le déclin économique se poursuit, et les besoins humanitaires déjà énormes de l'Afghanistan ne cessent d'augmenter.

Les femmes et les filles ne sont pas les seules à être touchées. Nous avons reçu des rapports selon lesquels les Taliban ont ordonné aux juges d'imposer une interprétation stricte de la charia, ce qui inclut des exécutions publiques, des amputations et des flagellations. Ces punitions portent atteinte à la dignité et aux droits humains de tous les Afghans. De nombreux Afghans continuent de rejeter ces actions des Taliban. Alors qu'ils reviennent de plus en plus à leurs anciennes pratiques, les Taliban s'éloignent de la normalisation de leurs relations avec la communauté internationale et de la reconnaissance qu'ils souhaitent.

Nous restons reconnaissants à la MANUA pour les efforts qu'elle déploie à l'intérieur du pays, notamment pour son travail visant à favoriser le dialogue au niveau infranational et pour les appels qu'elle lance à toutes les parties prenantes afin qu'elles respectent les droits humains. Nous estimons que la MANUA est bien placée pour réunir les principaux acteurs aux niveaux local et national,

notamment les femmes et les groupes de la société civile, de manière à promouvoir un dialogue constructif avec les Taliban sur une série de questions importantes.

En tant que premier donateur humanitaire au monde, mon pays a toujours compris que l'aide humanitaire jouait un rôle central pour permettre aux Afghans de se remettre d'une crise économique dévastatrice, de décennies de conflit et de catastrophes naturelles récurrentes. Nous avons fourni une aide humanitaire de plus de 1,1 milliard de dollars depuis août 2021, et nous continuerons à répondre aux besoins des Afghans vulnérables vivant dans leur pays et de ceux qui ont fui vers les pays voisins. Notre aide humanitaire a toujours été et restera inconditionnelle, impartiale et conforme aux principes humanitaires.

Nous sommes fiers d'avoir défendu la résolution 2615 (2021) en décembre dernier, qui maintient en place les sanctions qui visent les mauvais acteurs tout en permettant aux organisations humanitaires de fournir une aide humanitaire nécessaire de toute urgence et de mener d'autres activités visant à répondre aux besoins essentiels des personnes en Afghanistan. Nous notons également que cette résolution maintient en place un mécanisme de surveillance pour atténuer les risques de détournement de l'aide au profit des personnes visées par les sanctions.

Nous restons déterminés à faire en sorte que les Taliban respectent leurs engagements envers le peuple afghan et la communauté internationale. Nous attendons d'eux qu'ils honorent leurs engagements en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, conformément à l'accord de Doha. Nous attendons également des Taliban qu'ils assurent le libre passage des personnes et la liberté de mouvement, qu'ils s'efforcent de mettre en place un système inclusif permettant à la population de s'exprimer sur son avenir politique et qu'ils assument la responsabilité des efforts visant à soutenir la stabilité économique.

Sans un dialogue politique national sérieux entre les Afghans sur l'avenir de leur pays, une résurgence du conflit est fort possible. Les Afghans nous disent régulièrement qu'ils ne veulent pas d'une reprise du conflit. Nous constatons également qu'un dialogue actif est en cours entre les Afghans à l'intérieur du pays, au niveau infranational et dans la diaspora. Les États-Unis soutiennent ces actions menées par les Afghans en faveur d'un dialogue politique.

Nous avons déclaré à plusieurs reprises que la légitimité et l'appui que les Taliban recherchent auprès de la communauté internationale commencent par la

légitimité qu'ils gagnent auprès du peuple afghan par leurs actions. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec la MANUA pour aider le peuple afghan aujourd'hui et à l'avenir.

M. Kiboïno (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Roza Otunbayeva, le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, et M^{me} Mahbouba Seraj de leurs exposés.

Je vous remercie également, Madame la Présidente, de votre exposé en votre qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Je salue le pragmatisme dont l'Inde a fait preuve à la tête de ce comité au cours des deux dernières années.

La situation en Afghanistan demeure préoccupante. Nous avons été témoins d'une tendance inquiétante et constante d'attaques terroristes par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, ainsi que d'affrontements récurrents avec les forces de l'opposition et de la présence continue de groupes terroristes étrangers, qui entraînent une détérioration de la situation en matière de sécurité. L'Afghanistan continue de servir de refuge aux groupes terroristes, notamment Al-Qaïda, dont les entités affiliées, comme les Chabab, infligent depuis des années une peur et une souffrance constantes à des millions de civils de la Corne de l'Afrique. À cet égard, la manière dont le monde réagit à la situation en Afghanistan a une incidence directe sur notre propre sécurité dans cette région. Il est important que les Taliban comprennent que, s'ils veulent être reconnus à l'échelle internationale, ils devront notamment garantir une paix et une sécurité durables en Afghanistan et veiller à ce que le territoire afghan ne soit pas un refuge pour quelque groupe terroriste que ce soit. Ils doivent donc se dissocier de toute organisation terroriste et prendre des mesures antiterroristes concrètes.

Au fil des 16 derniers mois, le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont intensifié leurs efforts pour appuyer le peuple afghan, par exemple avec la résolution 2615 (2021), qui prévoit des dérogations à l'intention des organismes humanitaires, leur permettant d'acheminer l'aide humanitaire et de ne pas être concernés par les sanctions de l'ONU. En dépit d'efforts concertés, cependant, les statistiques laissent présager une année sombre en 2023. Au moins 28 millions d'Afghans, dont 12,7 millions d'enfants, auront besoin d'une aide humanitaire, alors que le plan de réponse humanitaire pour 2022 n'est financé qu'à un peu plus de 50 %. Nous notons également que les besoins pour 2023 se chiffrent à 4,6 milliards de dollars, et que,

pour l'essentiel, ils ne sont toujours pas assurés, comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths. Nous engageons tous les partenaires à accroître leur aide, tout particulièrement pendant la saison hivernale, généralement marquée par des besoins humanitaires en hausse. Sachant qu'au total, les plans de réponse humanitaire dans le monde nécessiteront 51,5 milliards de dollars en 2023, les opérations humanitaires des Nations Unies en Afghanistan et ailleurs doivent fonctionner plus efficacement dans un environnement difficile.

La hausse des besoins humanitaires mondiaux nécessite d'envisager des approches pragmatiques de l'action humanitaire. Il faut adopter une démarche fondée sur le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix pour répondre aux crises humanitaires et de développement en Afghanistan. Nous félicitons, et appelons à appuyer davantage, les programmes tels que l'approche par zone pour les initiatives de développement d'urgence élaborée par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui vise à offrir des solutions au niveau des communautés en complément des interventions humanitaires d'urgence, et le programme de développement alternatif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui a bénéficié à plus de 10 000 agriculteurs dans le cadre d'une initiative visant à renforcer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Malheureusement, alors que la population continue de se heurter à des difficultés économiques, la gestion des avoirs afghans gelés suscite toujours la controverse. Nous exhortons les parties prenantes à identifier des mécanismes et cadres adaptés et mutuellement acceptables pour que ces fonds puissent être réinjectés dans l'économie en difficulté.

Il est regrettable que les filles afghanes ne puissent toujours pas accéder aux écoles secondaires et que les femmes se voient refuser la possibilité de travailler et de contribuer légitimement au développement de leur pays, malgré les appels constants du Conseil de sécurité, ainsi que des partenaires régionaux et internationaux. Il faut mettre un terme à la tendance alarmante par laquelle les autorités se servent de la réglementation sur les *mahrims* comme d'un moyen de discrimination systématique envers les femmes. Nous constatons que cette pratique est en train de prendre racine dans d'autres situations de conflit, comme au Yémen, et pourrait s'étendre à l'Afrique, voire au-delà, s'il n'y est pas mis fin rapidement. Nous saluons la résilience des Afghanes, et nous faisons écho à d'autres orateurs pour appeler les Taliban à cesser leurs pratiques rétrogrades. Ils doivent permettre aux filles de faire valoir leur droit à

l'éducation et intégrer les femmes dans l'économie en ne les empêchant pas d'accéder aux possibilités d'emploi. Il faut également mettre en place un système politique et de gouvernance inclusif, marqué par la participation véritable de tout l'éventail de la société afghane, y compris les femmes et les groupes minoritaires.

Puisqu'il s'agit de la dernière séance sur l'Afghanistan à laquelle le Kenya participe en tant que membre élu du Conseil pour 2021-2022, nous félicitons le Secrétaire, la Représentante spéciale du Secrétaire général et l'équipe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, les autres organismes des Nations Unies et les organisations humanitaires et de la société civile des efforts qu'ils déploient pour trouver des solutions aux défis auxquels le peuple afghan est confronté. Nous continuerons de suivre attentivement leur action, car nous savons qu'un Afghanistan pacifique et sûr est porteur de dividendes de paix pour d'autres régions.

Je réaffirme la solidarité du Kenya avec le peuple afghan. Nous sommes prêts à appuyer tous les efforts visant à garantir sa sûreté, sa sécurité et son bien-être.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva, et le Secrétaire général adjoint, M. Griffiths, de leurs exposés actualisés et détaillés. Il est toujours particulièrement utile d'entendre les voix de la société civile au Conseil de sécurité, et nous remercions M^{me} Seraj de son témoignage puissant au nom des Afghanes.

Depuis août 2021, chaque fois que nous nous réunissons pour discuter de cette question, nous sommes contraints de répéter une même histoire désolante de promesses non tenues. À ce jour, les Taliban n'ont tenu aucun des engagements qu'ils avaient pris. Ils ont trompé la communauté internationale, ils ont trahi le peuple afghan et ils ont déçu ses attentes, en particulier celles des femmes et des filles. Ils font jusqu'ici la sourde oreille aux appels à l'inclusion et au respect des droits fondamentaux. Au contraire, les Taliban s'emploient résolument, méthodiquement et continuellement à revenir sur tous les acquis et les progrès démocratiques engrangés au fil des 20 années précédentes, au détriment du peuple afghan, comme l'a clairement expliqué M^{me} Seraj également.

Nous l'avons entendu : il n'est quasiment aucun aspect de la vie dans le pays qui ne suscite d'immenses inquiétudes. Les filles continuent d'être exclues des écoles secondaires, une aberration qui nous ramène aux époques les plus obscurantistes et qui expose les jeunes filles au

risque de mariage précoce et d'exploitation sexuelle et économique. Les femmes sont spoliées de leur droit à la sécurité, à la liberté et à l'épanouissement et sont toujours plus exclues de la sphère publique. En Afghanistan, les femmes se sentent abandonnées, à la merci d'hommes arborant une longue barbe, foncièrement et ouvertement anti-femmes, et ravis de leur imposer des règles dégradantes. Aujourd'hui, les femmes ne peuvent se tourner nulle part en Afghanistan. Elles n'ont plus ni soutien ni abri, ni organisme indépendant pour s'occuper de leurs droits. Le monde extérieur est leur dernier recours. Les minorités sont persécutées et l'espace civique continue d'être sévèrement réduit. Les artistes sont menacés et le patrimoine culturel est constamment attaqué. Les Taliban font lourdement régresser les droits, se livrent à des représailles contre leurs opposants et leurs critiques et répriment la liberté d'expression : autant d'éléments caractéristiques d'une dérive vers un autoritarisme strict. L'absence totale d'état de droit, le mépris du cadre constitutionnel et l'exercice arbitraire du pouvoir, sans la possibilité de recours, n'ont fait qu'aggraver la situation générale et perpétuer l'impunité.

Les conditions de sécurité sont tout aussi mauvaises. Les craintes de voir perdurer les liens avec les groupes terroristes sont raisonnables et fondées, et elles doivent être abordées. Nous constatons une accélération du rythme des attaques menées par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan contre les Hazara et les chiites, entre autres cibles.

La collecte des recettes et la lutte contre la corruption ont beau s'améliorer – il serait d'ailleurs intéressant de savoir comment cela profite aux millions de personnes dans le besoin –, l'économie reste en chute libre. Comme nous l'a dit la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), la production de drogue, la culture de l'opium et le trafic sont très présents dans l'économie. Ainsi, une crise humanitaire de plus en plus importante, encore exacerbée par les changements climatiques et les crises sur les marchés mondiaux de l'alimentation et de l'énergie, pourrait avoir des retombées régionales.

Nous exprimons notre plein appui à l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) qui s'emploie à exécuter son mandat dans cet environnement extrêmement difficile. Nous exhortons les personnels de la Mission à ne pas se laisser abattre par les difficultés et à ne jamais perdre de vue le fait, aussi modestes que soient leurs réalisations, ils incarnent l'espoir et l'encouragement pour les citoyens afghans. La MANUA doit insister auprès des autorités pour qu'elles honorent pleinement les engagements qui

découlent des traités auxquels l'Afghanistan est partie. Un gouvernement sans exclusive, le respect des droits humains et d'authentiques mesures de lutte contre le terrorisme doivent être les conditions *sine qua non* de tout échange avec les Taliban.

Le régime misogyne et draconien des Taliban n'est pas le reflet de la religion, de la culture ou des valeurs afghanes. Ces dirigeants sans foi ni loi ne font que transformer l'Afghanistan en un Talibanistan méconnaissable et un régime d'apartheid sexiste. Nous ne pouvons pas abandonner. Nous ne pouvons pas abandonner le peuple afghan à une telle désolation. Nous ne pouvons pas concevoir que 38 millions de personnes soient privées de leurs droits et dépossédées de leur avenir.

Les Taliban veulent être reconnus et ne s'en cachent pas. Ils obtiendront cette reconnaissance s'ils représentent le peuple, l'ensemble du peuple, et pas seulement eux-mêmes. C'est pourquoi les activités de la MANUA sont essentielles, et elles doivent être revues et adaptées en permanence, si nécessaire.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Ambassadrice Kamboj de l'exposé qu'elle nous a présenté en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Je sais également gré à la Représentante spéciale Otunbayeva et au Secrétaire général adjoint Griffiths pour leurs exposés. Je remercie M^{me} Seraj d'avoir parlé de la réalité de la vie du peuple afghan sous le régime des Taliban, une réalité terrible pour tant de personnes, comme elle en témoigne.

Il s'agit aujourd'hui de la dernière occasion pour l'Irlande, dans le cadre de son mandat actuel au Conseil de sécurité, de se prononcer sur la situation en Afghanistan, une situation qui s'est gravement détériorée ces deux dernières années, au-delà de ce que nous avons imaginé ou craint. Force est toutefois de reconnaître qu'elle s'est dégradée exactement comme le peuple afghan l'avait prédit.

Le Conseil est passé des appels lancés il y a deux ans en faveur d'un dialogue inclusif en vue de l'instauration de la paix aux appels lancés aujourd'hui pour que cessent les exactions et les actes de répression contre le peuple afghan. Les avertissements formulés par les Afghanes, selon lesquels les pourparlers de paix échoueraient sans leur participation pleine et véritable, sur un pied d'égalité avec les hommes, ont été remplacés par des demandes visant à ce que les Taliban mettent un terme aux persécutions et aux violences perpétrées contre les femmes et les filles, ainsi qu'à

leur effacement. C'est bien le terme « effacement » que M^{me} Seraj a employé d'une manière si poignante, et aussi le mot « mahram ». Les filles sont privées de leur droit à l'éducation depuis 435 jours. Les inquiétudes de la communauté internationale concernant la protection des civils afghans se sont transformées en appels lancés aux Taliban pour qu'ils cessent de faire souffrir, d'affamer et d'asservir un peuple au bord du gouffre.

La principale responsabilité qui incombe au Conseil de sécurité est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Pourtant, il n'y a pas de paix en Afghanistan, ni pour le peuple afghan, ni pour les travailleurs humanitaires qui apportent une aide vitale. La paix et la sécurité ne règnent pas non plus dans la région, marquée par le terrorisme transfrontière, la prolifération des armes et le trafic de stupéfiants. Nous manquons à notre devoir. Nous ne parvenons pas à amener les Taliban à répondre véritablement et pleinement de leurs actes. Nous ne parvenons pas à défendre les droits et la dignité du peuple afghan.

Le Conseil se réunit une fois de plus pour entendre parler de l'intensification des exactions commises par les Taliban contre le peuple afghan : surveillance, arrestations et détentions arbitraires et attaques ciblées contre des civils afghans, notamment les Hazara et d'autres minorités religieuses, les défenseurs des droits humains et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes, ainsi que le retour odieux des pratiques de flagellation et d'exécution publiques.

Alors que les Taliban consolident leur contrôle en recourant aux mauvais traitements et à la violence, il incombe au Conseil de prendre acte de ces agissements et de les dénoncer. L'Irlande condamne ces exactions dans les termes les plus forts et appelle les Taliban à mettre fin à la tyrannie qu'ils exercent sur leur propre peuple, le peuple afghan.

Ces violations flagrantes des droits humains ont pour toile de fond la situation humanitaire sombre et choquante décrite par le Secrétaire général adjoint Griffiths, notamment la crise climatique et la famine. Si la résolution 2615 (2021), qui prévoit des dérogations pour l'aide humanitaire, a peut-être permis d'éviter un effondrement systémique en Afghanistan, plus des deux tiers de la population afghane continuent d'avoir gravement besoin d'aide humanitaire. Les niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence en Afghanistan sont aujourd'hui parmi les plus élevés au monde. L'Irlande appelle une nouvelle fois les Taliban à cesser d'intimider les travailleuses humanitaires. Nous condamnons aussi sans réserve tous les cas d'ingérence et de détournement

de l'aide. Rien ne saurait justifier le blocage d'une aide vitale, propre à assurer la survie.

L'Irlande salue les efforts inlassables des défenseurs afghans des droits humains et des figures de la société civile qui défendent leur capacité d'action et leurs droits. Nous saluons en particulier le courage des Afghanes. Leurs droits sont inaliénables. Ils ne peuvent pas, et ne doivent pas, être sacrifiés aujourd'hui en échange de promesses d'améliorations futures. Nous encourageons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à tenir compte de leurs appels à une plus grande participation aux processus de négociation et de dialogue, et nous demandons à la communauté internationale de créer des possibilités de collaboration directe avec les Afghanes. La communauté internationale doit faire preuve du même courage et de la même bravoure que le peuple afghan. Le Conseil de sécurité doit utiliser les outils dont il dispose pour appuyer le peuple afghan, ses besoins et ses droits, et tenir les Taliban responsables de leurs actes.

Les crises humanitaire, de sécurité et des droits humains en Afghanistan sont d'une clarté saisissante. Notre mandat en tant que Conseil est tout aussi clair. Notre réponse en tant que Conseil doit également être claire et sans ambiguïté, notamment en ce qui concerne les Taliban. Pour sa part, l'Irlande restera activement mobilisée sur cette question pour venir en aide au peuple afghan, même après la fin de son mandat au Conseil.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Représentante spéciale Otunbayeva et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de leurs exposés, et nous savons gré à M^{me} Mahbouba Seraj de son exposé qui n'incite guère à l'optimisme.

Comme il s'agit de la dernière séance sur l'Afghanistan à laquelle le Mexique participe en tant que membre élu, je voudrais rapidement faire le bilan des deux dernières années écoulées.

L'Afghanistan témoigne de la fragilité qui caractérise parfois les processus d'édification et de consolidation de la paix. Lorsque nous avons rejoint le Conseil en janvier 2021, les espoirs étaient placés dans les négociations de paix en cours. La chute de Kaboul a mis fin aux aspirations à la construction d'un pays plus inclusif et plus représentatif. La situation se caractérise aujourd'hui par une nette détérioration. Les décrets promulgués à Kaboul indiquent que cette tendance risque fort de se poursuivre.

La communauté internationale a clairement appelé à la formation d'un gouvernement comprenant des femmes et des représentants des minorités, mais ces appels n'ont pas été entendus.

Nous sommes conscients de la nécessité de maintenir des contacts directs avec les Taliban. Nous croyons au dialogue et à la diplomatie préventive, et nous estimons également devoir faire preuve de réalisme et de patience, comme le suggère le Secrétaire général dans son rapport (S/2022/916). Nous sommes toutefois convaincus que l'on ne peut passer sous silence le fait qu'à mesure que le temps passe, les perspectives et les aspirations d'un très grand nombre de personnes partent en fumée.

Le manque de cohésion et d'inclusion avec lequel les Taliban exercent le pouvoir a entraîné une résistance croissante des groupes armés. Tant que les voix critiques et les dissidents continueront d'être marginalisés et opprimés, il n'y aura guère de stabilité et de paix en Afghanistan.

Nous suivons avec inquiétude les décisions visant à réformer les systèmes juridique et judiciaire, qui ne semblent pas être propices au progrès. Nous déplorons les exécutions extrajudiciaires, les arrestations arbitraires, les mariages forcés et autres violations des droits humains. Un système judiciaire impartial et indépendant est nécessaire.

L'Afghanistan continue d'être le théâtre d'attaques terroristes contre des écoles, des lieux de culte et des missions diplomatiques, entre autres. Nous condamnons ces attaques dans les termes les plus forts et réaffirmons notre préoccupation face au manque de résultats dans la lutte contre le terrorisme. La coopération avec les pays de la région et la communauté internationale est essentielle pour mettre fin à ce fléau.

Les risques liés au trafic, au stockage et au détournement d'armes légères et de petit calibre, ainsi que de munitions et d'explosifs en Afghanistan, sont également préoccupants. Nous félicitons la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de l'important travail qu'elle accomplit sur ce dossier et d'autres questions complexes et sensibles.

Malheureusement, l'augmentation de la violence fondée sur le genre est de plus en plus évidente dans de nombreuses situations examinées par le Conseil. Toutefois, aucune situation n'est aussi tragique que celle de l'Afghanistan. Les décisions prises par les Taliban restreignent les droits des femmes et des filles et visent à les exclure de la vie publique. Le Mexique réaffirme que la campagne visant à assujettir et à subordonner les femmes est tout simplement inacceptable. Nous continuerons donc de plaider pour la promotion des droits fondamentaux des femmes et des filles, tout en donnant la priorité à leur droit à l'éducation.

Comme nous l'avons entendu, l'Afghanistan fait face à une crise humanitaire sans précédent. Le nombre de personnes ayant besoin d'aide a augmenté de façon exponentielle, et l'on estime que d'ici à 2023, il dépassera les 28 millions. Le Mexique réaffirme que l'aide humanitaire ne peut être subordonnée à des considérations politiques. Tous les travailleurs humanitaires, y compris les femmes, doivent pouvoir faire leur travail dans les meilleurs délais et en toute sécurité.

Nous espérons qu'en mars prochain, lorsque le mandat de la MANUA sera renouvelé, la Mission pourra continuer d'œuvrer à la promotion des droits humains dans un pays où, malheureusement, les institutions créées pour protéger ces droits semblent avoir disparu. Le peuple afghan mérite tout notre soutien, notamment pour retrouver sa dignité.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour commencer par remercier de leurs exposés le Secrétaire général adjoint Griffiths et la Représentante spéciale du Secrétaire général Otunbayeva. Je remercie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de tout le travail qu'elle accomplit pour aider le peuple afghan dans des circonstances aussi difficiles. Je remercie également M^{me} Mahbouba Seraj d'être revenue pour nous présenter un exposé.

Comme nous l'avons entendu, alors que le pays connaît l'un des hivers les plus rigoureux jamais enregistrés, les deux tiers de la population afghane sont en situation de grave famine. Le Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan pour 2023 devrait être le plus important de l'histoire de l'ONU et reflète l'ampleur du défi. Le Royaume-Uni continue d'appuyer fermement le peuple afghan. En tant que deuxième plus grand donateur du Plan de réponse humanitaire pour cette année, nous avons consacré plus de 600 millions de dollars à l'aide humanitaire et à l'aide au développement en Afghanistan depuis avril 2021. Nous continuons d'œuvrer avec la Banque mondiale et d'autres organismes à l'élaboration de mesures destinées à donner à l'économie afghane une assise plus durable.

Je soulignerai trois priorités. La première, c'est l'aide humanitaire. Alors que 97 % des Afghans vivent dans la pauvreté et que les deux tiers de la population ont cruellement besoin d'aide humanitaire, la priorité est que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin. Par conséquent, les Taliban doivent cesser immédiatement de s'ingérer dans les opérations de l'ONU et, en particulier, fournir des garanties en matière de sécurité et d'accès des travailleurs humanitaires, notamment des femmes,

dont les capacités sont, comme nous l'avons entendu, particulièrement limitées par l'obligation d'être accompagnées d'un *mahram*.

La deuxième priorité concerne les droits humains. Les Taliban continuent de ne pas honorer leurs engagements envers le peuple afghan. Comme nous l'avons entendu, la répression des droits humains est généralisée. Des informations font état de crimes d'honneur et de mariages d'enfants, et les flagellations et les exécutions ont repris. Comme nous l'a dit M^{me} Seraj, au cours des derniers mois, les violations des droits et des libertés des femmes et des filles, qui sont déjà les plus graves au monde, ont fortement augmenté. Ces politiques constituent une tentative systématique d'exclure les femmes et les filles de toutes les sphères de la vie sociale, économique, politique et publique. Selon les estimations de l'ONU, l'exclusion des femmes du marché du travail a déjà coûté jusqu'à 1 milliard de dollars à l'économie afghane. En l'absence de systèmes judiciaires équitables et impartiaux et sans accès à l'éducation, il ne peut y avoir d'Afghanistan autonome et prospère.

La troisième priorité, c'est la lutte contre le terrorisme. La Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) nous a parlé de la détérioration de la situation en matière de sécurité, qui a été confirmée par M^{me} Seraj. Nous avons entendu que le nombre de personnes visées par des sanctions parmi les Taliban a augmenté. Nous avons entendu parler d'Al-Qaïda, de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan et de Daech. Des membres du Conseil ont subi des attaques terroristes en Afghanistan. Nous devons indiquer clairement que tant que les Taliban ne respecteront pas leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme, ils ne doivent pas s'attendre à un allègement des sanctions ni à gagner une quelconque légitimité aux yeux de la communauté internationale ou du peuple afghan.

Pour terminer, il s'agit vraiment d'une situation marquée par de nombreuses difficultés, comme l'a dit la Représentante spéciale du Secrétaire général. Les Taliban ne tiennent manifestement pas leurs promesses et ne répondent pas aux besoins de paix, de prospérité et de sécurité du peuple afghan. Il ne fait aucun doute qu'une réponse internationale robuste est nécessaire pour fournir une aide humanitaire, mais également pour que la MANUA puisse s'acquitter de son mandat.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Notre aspiration collective pour le peuple afghan, plus de 15 mois après la prise du contrôle du pays par les

autorités talibanes, continue de se heurter aux pratiques et aux politiques de l'État adoptées depuis août 2021. Nous pensons que l'Afghanistan, qui a par le passé été un État tampon dans la politique mondiale et qui fait partie des premiers Membres de l'Organisation, mérite de retrouver la place qui lui revient au sein de la communauté des nations.

Nous encourageons donc la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) à continuer de jouer son rôle, et nous appuyons le leadership de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Roza Otunbayeva, dans la promotion du respect des droits humains et des libertés fondamentales du peuple afghan, y compris des femmes et des filles ; l'intensification des réponses aux urgences humanitaires existantes et nouvelles ; les efforts en vue du relèvement économique et la facilitation du dialogue entre les populations et les autorités de facto, notamment au niveau infranational, sur une gouvernance inclusive, participative et réactive.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général de son exposé d'aujourd'hui. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, de son exposé sur la situation humanitaire, et la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), l'Ambassadrice Ruchira Kamboj, d'avoir appelé notre attention sur les conséquences persistantes du régime de sanctions appliqué aux Taliban sur la situation en Afghanistan. Nous restons reconnaissants à M^{me} Mahbouba Seraj pour sa position claire et sensible aux questions de genre, qui nous rappelle que les femmes ne peuvent être exclues des progrès et de l'avenir de l'Afghanistan.

Le règlement de la situation en Afghanistan nécessite l'appui de tous. Nous ne pouvons pas nous permettre d'être indifférents face à l'augmentation de 23 % des atteintes à la sécurité, notamment face aux allégations de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits contre d'anciens responsables gouvernementaux, aux exécutions extrajudiciaires, aux arrestations et détentions arbitraires, aux détonations d'engins explosifs improvisés, aux assassinats, aux affrontements et aux mauvais traitements infligés à des civils innocents.

Pour que le peuple afghan puisse envisager l'avenir avec un certain degré d'optimisme ou de confiance, le Conseil doit donner la priorité aux difficultés d'ordre sécuritaire et économique auxquels se heurte l'Afghanistan. En effet, nous devons nous inquiéter de la détérioration des conditions de sécurité et de la situation économique dans ce pays, et mobiliser ses dirigeants, les puissances

régionales et la communauté internationale pour soutenir une action internationale cohérente et coordonnée en faveur du processus de paix national et du développement économique du pays. À cet égard, nous prenons note des résultats du sixième sommet de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, qui a eu lieu le 13 octobre à Astana, au Kazakhstan. Nous saluons la proposition du Président de l'Ouzbékistan de former un groupe international de négociateurs de haut niveau chargé de dialoguer avec les autorités de facto.

Il est indispensable que nous rappelions collectivement aux autorités de facto que, à défaut de pouvoir répondre de manière satisfaisante aux aspirations socio-économiques des Afghans et des Afghanes, elles ne doivent pas pour autant aggraver leur situation en les privant de leurs droits et de leur dignité. Il faut donc les encourager fermement à assumer leurs responsabilités en favorisant l'état de droit, en respectant les libertés et les droits fondamentaux du peuple afghan et en promouvant une gouvernance inclusive. Il convient de rappeler aux Taliban que les Afghanes, comme tous les Afghans, doivent être traitées avec respect et décence dans tous les aspects de leur vie. À cet égard, nous nous faisons l'écho des nombreux appels de la communauté internationale exhortant les Taliban à respecter le droit de toutes les filles et de toutes les femmes à l'éducation, à l'emploi et à participer à la vie publique et culturelle. Nous appelons les Taliban à se conformer à toutes les obligations et à tous les engagements internationaux en matière de droits humains qui incombent à l'Afghanistan et à appliquer pleinement les normes relatives aux droits humains auxquelles le pays a volontairement souscrit.

Nous prenons note de la situation humanitaire critique en Afghanistan, qui concerne quelque 28,3 millions d'Afghans, et appelons à une augmentation du financement pour faire face à l'insuffisance des ressources et pouvoir ainsi répondre aux besoins humanitaires pour le reste de l'année et au-delà. Nous encourageons la MANUA à continuer à jouer un rôle actif en maintenant les niveaux actuels de sa présence sur le terrain afin de préserver les liens cruciaux entre les acteurs internationaux et locaux, de développer les compétences locales et de faciliter l'accès des organisations humanitaires.

Il est injustifiable que l'on continue de conserver les réserves financières internationales de la Banque centrale d'Afghanistan, qui s'élèvent à 9,5 milliards de dollars, dans le contexte actuel de problèmes socio-économiques dans le pays. Tout en prenant note de la création du Fonds afghan, doté de 3,5 milliards de dollars, qui relève d'une intention louable d'aider à

stabiliser l'économie afghane, nous estimons qu'il faut en faire davantage, et vite, pour permettre à la société de se relever le plus rapidement possible et renforcer de nouveau la résilience de la population.

Avant de terminer, je voudrais répéter que ma délégation condamne l'attaque perpétrée contre l'ambassade de la Fédération de Russie à Kaboul, ainsi que la récente tentative d'assassinat d'un diplomate pakistanais. La présence de la communauté internationale en Afghanistan a pour but d'aider cette nation importante à reprendre toute la mesure de sa force et de ses capacités. Les attaques contre les missions diplomatiques et leur personnel sont inacceptables. Servir de refuge à des groupes terroristes ne profitera pas aux Taliban et ne saurait être toléré.

Enfin, le Ghana aspire à voir l'Afghanistan devenir une nation pacifique, stable, prospère et responsable, capable de répondre aux besoins socioéconomiques de sa population. Nous appelons donc à la cessation de violence insensée dont nous sommes témoins dans ce pays et réaffirmons notre conviction que les Taliban doivent s'attacher avant tout à instaurer une paix inclusive et durable, qui est cruciale pour parvenir au développement qu'ils souhaitent. Seul le peuple afghan peut reconstruire son pays et façonner son avenir. Nous sommes prêts à lui apporter notre appui dans ses efforts pour tracer la voie de son destin.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, M^{me} Roza Otunbayeva, de son analyse de la situation en Afghanistan. Nous lui souhaitons la bienvenue à l'occasion de son premier exposé en personne au Conseil de sécurité dans le cadre de ses nouvelles fonctions. Son rôle et celui de la Mission sont particulièrement importants au vu des circonstances actuelles. Nous avons écouté attentivement les observations du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Martin Griffiths ; de la Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), M^{me} Ruchira Kamboj ; et de la représentante de la société civile, M^{me} Mahbouba Seraj. Nous nous félicitons également du fait que les pays de la région pourront prendre la parole aujourd'hui.

Nous sommes profondément attristés par la nouvelle du grave incendie qui s'est déclaré dans le tunnel de Salang, faisant au moins 30 morts et 30 blessés. La liste des victimes continue de s'allonger. Nous présentons nos sincères condoléances au peuple afghan pour cette tragédie.

Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2022/916). Je souhaite faire les observations suivantes.

Il y a près de 18 mois, l'Afghanistan a été le théâtre d'événements marquants qui ont complètement changé le cours de l'histoire de cet État éprouvé depuis longtemps. Près de 20 ans de guerre se sont achevés avec l'arrivée au pouvoir des Taliban et le retrait précipité des forces étrangères du pays. Cependant, au lieu de la paix tant attendue, le peuple afghan, en plus des problèmes et des sanctions de longue date, a été confronté à une crise humanitaire et économique sans précédent. Les résultats déplorables de cette campagne internationale indigne, y compris les nombreux crimes de guerre commis par les forces américaines et celles de l'OTAN, sont soigneusement passés sous silence, comme s'ils n'avaient jamais existé ; faute de quoi, on s'expose à des menaces de sanctions. Pourtant, il existe de nombreuses preuves de ces crimes. Le Ministère russe des affaires étrangères a élaboré un livre blanc sur la question, qui est accessible sur son site officiel. Nous sommes prêts à en partager des extraits avec quiconque le souhaite.

Dans le même temps, nous constatons que nos collègues occidentaux, les États-Unis en tête, continuent de rejeter la responsabilité sur les Taliban qu'ils accusent d'être à l'origine de la détérioration de la situation dans le pays. Ils n'ont pas le courage d'admettre la réalité de la situation telle qu'elle est depuis le 15 août 2021, et le fait que le pays est dirigé par des autorités de facto, et qu'il est objectivement impossible de résoudre les problèmes de l'Afghanistan sans avoir des contacts avec celles-ci.

La situation actuelle de l'Afghanistan est en effet complexe, et les risques en matière de sécurité très préoccupants. Le groupe terroriste connu sous le nom d'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan, qui a fait son apparition et renforcé son influence dans le pays au cours des 20 dernières années, envenime délibérément la situation en perpétrant de plus en plus d'attaques. Les minorités religieuses et ethniques, et notamment les femmes et les enfants, sont prises pour cible. En outre, une nouvelle tendance inquiétante se dessine : les attaques contre les ambassades et le personnel diplomatique. Dans ce contexte, nous nous devons de mentionner le raid crapuleux commis par des militants dans un hôtel de Kaboul qui accueillait des touristes chinois. L'intention de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan ne fait selon nous aucun doute. Il veut créer un climat de peur et démontrer que les autorités talibanes ne sont pas capables de contrôler la situation. Selon nous, cela constitue

tout particulièrement une menace pour la sécurité de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et des travailleurs humanitaires présents sur le terrain.

Le problème de la drogue est un autre sujet de préoccupation. Il est évident que les efforts des autorités de facto pour endiguer cette menace ne suffisent pas. Dans un contexte de faim et de pauvreté généralisées, il importe de créer des conditions favorables pour les agriculteurs. L'appui à l'Afghanistan ne doit pas se limiter à des discours, mais doit également se traduire par des mesures concrètes, avec la participation de la communauté internationale et des partenaires régionaux.

Nous continuons de prêter la plus grande attention à la situation socioéconomique de l'Afghanistan. Nous notons l'importance de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2615 (2021), qui vise à diversifier les canaux permettant de fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan sans conditions préalables. Malgré tout, force est de constater que ces mesures ne sont pas suffisantes. Les donateurs occidentaux n'ont toujours pas l'intention d'étendre l'aide au-delà des besoins de base et des programmes de relèvement rapide. Tout en tenant des discours pompeux sur la nécessité d'aider le peuple afghan, y compris les femmes et les filles, ils rejettent la moindre occasion de contribuer au développement de l'Afghanistan, de reconstruire des écoles ou des hôpitaux ou de construire des routes reliant les provinces ou les villes aux zones rurales. Dans ce contexte, la situation concernant le gel des avoirs est tout simplement scandaleuse. Les tentatives des États-Unis et d'autres grands donateurs d'utiliser les fonds afghans pour servir leurs objectifs sont immorales. Créer des obstacles et des conditions artificielles ne mènera à rien. Nous demandons la restitution immédiate des fonds volés au peuple afghan, y compris aux femmes et aux filles dont nous avons tant entendu parler aujourd'hui.

Les États-Unis et leurs partenaires ne semblent pas avoir compris que leurs méthodes pour influencer les régimes indésirables au moyen de sanctions unilatérales, de pressions politiques et économiques et d'ultimatums sans fin ont perdu leur efficacité depuis longtemps. Ces méthodes ne font que renforcer la conviction que les États doivent chercher à se développer par leurs propres moyens, sans attendre l'aide financière de l'Occident. C'est la seule voie à suivre, et nous constatons que Kaboul l'a également compris.

Pour instaurer une paix durable en Afghanistan, il est impératif de poursuivre un dialogue pragmatique avec les nouvelles autorités. Il convient de travailler

patiemment avec le peuple afghan pour édifier un État inclusif, sur les plans politique et ethnique, exempt de terrorisme et de drogue, stable et prospère sur le plan économique, et dans lequel les droits de tous ses citoyens, y compris les minorités religieuses et ethniques, les femmes et les filles, sont respectés et protégés. La communauté internationale doit aider l'Afghanistan dans tous ces domaines. L'efficacité des activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dépend aussi de l'adhésion à une démarche globale.

La Russie a toujours préconisé le renforcement de la coopération avec l'Afghanistan sur les questions relatives à un règlement global. Notre ambassade à Kaboul reste opérationnelle. Avec nos partenaires régionaux, nous œuvrons à l'élaboration d'une approche commune face à la situation en Afghanistan. C'est également l'objectif du processus de Moscou, dont la dernière réunion, à laquelle ont participé le Qatar, la Turquie, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, en tant qu'invités d'honneur, s'est tenue à Moscou le 16 novembre. Lors de cette réunion, les représentants de la Russie, de la Chine, du Pakistan, de l'Iran, de l'Inde, du Kazakhstan, du Kirghizstan, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan ont abordé toutes les questions pertinentes, notamment des perspectives de développement économique du pays et de sa région. Les participants ont unanimement appelé au déblocage de tous les avoirs gelés. Ils ont aussi demandé fermement aux États-Unis et à l'OTAN d'indemniser les Afghans pour les dommages causés pendant toutes ces années.

Nous signalons le potentiel offert par le mécanisme de l'Organisation de Shanghai pour la coopération aux fins de coordination des efforts menés en vue d'élargir l'intégration de l'Afghanistan dans l'économie de la région, et pour les besoins de promotion de la sécurité et de la stabilité dans ce pays. D'autres mécanismes régionaux, dont l'Organisation du Traité de sécurité collective, harmonisent régulièrement leurs démarches et leurs positions.

Sur les plans humanitaire et socioéconomique, 108 tonnes de cargaisons humanitaires, contenant des denrées alimentaires – farine, huile végétale, thé, sucre, riz et lait en conserve – et des produits de base, tels que des couvertures et des médicaments, ont été livrées à Kaboul depuis novembre 2021. En mars, à l'occasion de la visite d'une délégation interinstitutions russe à Kaboul, 17 tonnes de médicaments ont été livrées à la partie afghane. En juillet, pour aider à atténuer l'incidence du tremblement de terre survenu dans le sud-est du pays, une aide humanitaire d'un volume de 40 tonnes de médicaments, de produits de base et de nourriture a livrée à Kaboul. En octobre, 65 tonnes supplémentaires

de matériel de secours ont été livrées. Des mesures sont donc activement prises pour stimuler le commerce et renforcer la coopération économique entre nos pays. Nous continuerons de fournir de l'aide au peuple afghan.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Roza Otunbayeva, et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour leurs interventions. Je salue la participation à la présente séance de M^{me} Mahbouba Seraj.

Je souhaiterais pour ma part aborder trois points.

Tout d'abord, la situation des droits de l'homme, qui ne cesse de se détériorer en Afghanistan. Les femmes et les filles continuent d'être privées de leurs droits les plus fondamentaux et sont systématiquement exclues de l'espace public. Cela fait désormais 454 jours que les jeunes filles n'ont plus accès à l'école secondaire. Elles sont plus d'un million à être délibérément privées d'éducation. Les dernières mesures édictées, telles que l'exclusion des femmes des parcs de Kaboul, des bains publics et des stades, restreignent encore un peu plus leur liberté de mouvement. Nous sommes également extrêmement préoccupés par les informations de ce jour relatives à l'exclusion désormais des femmes de l'université. Les scènes de flagellations, les lapidations et autres châtiments publics réitérés, ainsi que l'exécution publique d'un homme dans la ville de Farah, le 7 décembre, au mépris des droits les plus élémentaires, sont particulièrement choquantes. Il en est de même des restrictions apportées à la liberté d'opinion, d'expression et de réunion, toujours plus sévères. Nous ne pouvons nous habituer à ces violations quotidiennes des droits de l'homme, dont les Taliban sont et doivent être tenus responsables. Rappelons que la relance de l'économie du pays ne pourra se faire si les Afghanes sont privées d'éducation, de travailler et de se déplacer librement.

Deuxièmement, la situation sécuritaire demeure très préoccupante. Nous avons vu des attentats meurtriers se multiplier en Afghanistan. Les évolutions récentes, la présence continue d'Al-Qaïda et le renforcement de Daech confirment ces craintes : ces groupes ont déjà trouvé refuge en Afghanistan. Nous suivons aussi avec une grande attention l'évolution de la situation en matière de drogues, qu'il s'agisse de l'opium ou des méthamphétamines, et son impact sur la sécurité régionale. Nous rappelons à cet égard le caractère essentiel de l'action de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en particulier pour soutenir les voisins de l'Afghanistan.

Enfin, et ce sera mon dernier point, la France restera mobilisée aux côtés de la population afghane pour la fourniture d'aide humanitaire et pour la défense des libertés fondamentales, notamment des droits des femmes.

Les Taliban ne peuvent s'exonérer de leurs responsabilités. Il leur revient de respecter les exigences de la communauté internationale. Elles sont contenues dans la résolution 2593 (2021), dont la mise en œuvre demeure lettre morte. Leur respect est un préalable incontournable à toute forme de reconnaissance internationale et il est indispensable à l'amélioration des conditions de vie du peuple afghan.

La France reste mobilisée pour soutenir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) dans la réalisation de l'ensemble de son mandat, pour soutenir les femmes et les hommes qui travaillent aux côtés du peuple afghan, en particulier pour la défense des droits de l'homme, et pour répondre aux besoins élémentaires de la population. La France demeure engagée pour la fourniture d'aide humanitaire. À titre national, nous avons déboursé, depuis le mois d'août 2021, une aide de 123,5 millions d'euros, dont les projets sont en cours de déploiement, ainsi qu'une aide exceptionnelle supplémentaire de 100 000 euros aux victimes des intempéries. Nous continuons d'apporter notre soutien à l'Institut médical de la mère et de l'enfant de Kaboul. L'Union européenne a aussi, avec l'ensemble de ses États membres, réuni plus d'un milliard d'euros depuis le début de l'année 2022 et 520 millions d'euros supplémentaires au mois de mars dernier. Nous restons donc mobilisés pour aider le peuple afghan, et pour préserver le cadre d'action de la MANUA.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Inde.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Roza Otunbayeva, et le Secrétaire général adjoint, Martin Griffiths, de leurs exposés. Je remercie également M^{me} Mahbouba Seraj de ses observations. Je salue la présence de la Ministre des affaires étrangères de la Norvège à la présente séance d'information.

En tant que pays voisin et partenaire de longue date de l'Afghanistan, et en raison des liens historiques et civilisationnels forts que nous avons avec le peuple afghan, l'Inde a tout intérêt à ce que la paix et la stabilité soient rétablies dans ce pays. Comme toujours, notre approche en ce qui concerne l'Afghanistan sera guidée par notre amitié historique et nos relations privilégiées avec le peuple afghan. Nous sommes profondément préoccupés par l'évolution de la situation humanitaire en Afghanistan. En réponse aux besoins humanitaires du peuple afghan et aux appels urgents lancés par les Nations Unies, l'Inde a envoyé plusieurs cargaisons

d'aide humanitaire en Afghanistan, et nous sommes résolus à poursuivre notre aide au peuple afghan à l'avenir.

Nous avons appuyé l'adoption de la résolution 2615 (2021) en décembre 2021, afin d'obtenir une dérogation humanitaire. Nous sommes satisfaits d'entendre le Secrétaire général adjoint dire aujourd'hui que cette dérogation a permis d'atténuer l'incidence de la crise humanitaire. De plus, il importe de reconnaître que la situation en Afghanistan continue de préoccuper la communauté internationale, et aujourd'hui, les intervenants ont exprimé cette préoccupation. Les priorités de l'Inde concernant l'Afghanistan portent notamment sur les questions touchant à la fourniture d'une aide humanitaire immédiate au peuple afghan, la formation d'un gouvernement véritablement inclusif et représentatif, la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogue, et la protection des droits des femmes, des enfants et des minorités. Ces priorités figurent également dans la résolution 2593 (2021), qui oriente l'approche suivie par la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan.

L'Inde surveille de près l'état de la sécurité en Afghanistan et se mobilise activement auprès de la communauté internationale sur les questions concernant l'Afghanistan. Les attaques terroristes ont pris pour cible des espaces publics, tels que des lieux de culte et des établissements d'enseignement, notamment ceux destinés aux minorités, ainsi que des locaux diplomatiques. C'est une tendance inquiétante. L'approche collective de la communauté internationale est présentée dans la résolution 2593 (2021). Elle exige clairement que le territoire afghan ne soit pas utilisé pour abriter ou entraîner des terroristes, ou pour planifier ou financer des actes terroristes, et que le terrorisme soit combattu en Afghanistan, en particulier les personnes et entités terroristes désignées par le Conseil de sécurité, notamment Lashkar-e-Tayyiba et Jaish-i-Mohammed. La menace que pose le trafic de drogue est étroitement liée à la question du terrorisme. Il importe de renforcer la coopération internationale afin de déstabiliser et de démanteler les réseaux de trafiquants.

Sur le plan politique, l'Inde continue d'appeler à un pouvoir politique inclusif en Afghanistan, représentatif de toutes les composantes de la société afghanes. Un gouvernement élargi, inclusif et représentatif est nécessaire à la paix et à la stabilité à long terme en Afghanistan et, par conséquent, à la reprise économique et au développement.

Enfin, il s'agit probablement de la dernière déclaration de l'Inde sur l'Afghanistan au cours de son mandat de membre du Conseil. Cependant, en tant que

voisin proche, l'Afghanistan restera dans nos cœurs et nous continuerons à soutenir le peuple afghan. L'époque où l'Afghanistan était utilisé par d'autres pour une soi-disant profondeur stratégique est révolue. Ces approches biaisées n'ont apporté que des malheurs au peuple afghan et instauré le chaos dans la région. La paix et la sécurité en Afghanistan sont une nécessité absolue que nous devons tous nous efforcer de concrétiser collectivement. L'Inde continuera à jouer son rôle dans la poursuite de cet objectif. Les intérêts du peuple afghan resteront au cœur de nos efforts, aujourd'hui et toujours.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je prends la parole une deuxième fois pour faire une brève déclaration en réponse aux nouvelles de dernière minute en provenance d'Afghanistan. Nous croyons comprendre que le dénommé Ministère de l'enseignement supérieur des Taliban vient de publier une décision interdisant aux femmes l'accès aux universités publiques et privées. Les États-Unis condamnent dans les termes les plus fermes cette décision absolument indéfendable. Les Taliban ne peuvent espérer être un membre légitime de la communauté internationale tant qu'ils ne respecteront pas les droits de tous les Afghans, en particulier les droits humains et les libertés fondamentales des femmes et des filles. Nous continuerons à travailler avec le Conseil de sécurité pour nous exprimer d'une seule voix sur cette question.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante du Royaume-Uni a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je prends la parole, tout d'abord, pour me joindre aux États-Unis et condamner l'annonce faite par les Taliban d'interdire l'enseignement supérieur, ou universitaire, aux femmes. Il s'agit d'une nouvelle restriction flagrante des droits des femmes et d'une déception profonde pour toutes les étudiantes concernées. C'est aussi une mesure de plus prise par les Taliban qui les éloigne d'un Afghanistan autosuffisant et prospère.

Deuxièmement, nous avons encore entendu aujourd'hui certaines tentatives de rendre l'Occident responsable de la situation en Afghanistan. Plutôt que de politiser la détresse et la souffrance des Afghans ordinaires, ces accusateurs feraient mieux de s'employer à

accroître leur soutien à l'appel humanitaire des Nations Unies, qui souffre d'un sous-financement chronique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Faiq (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de nous avoir réunis ici aujourd'hui, et je félicite l'Inde pour le brio avec lequel elle dirige les travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva, pour son exposé, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Martin Griffiths, pour ses remarques détaillées sur la situation humanitaire en Afghanistan. Je tiens également à remercier tout particulièrement M^{me} Mahbouba Seraj pour ses messages clairs et forts au nom des Afghanes et pour son état des lieux franc et sincère de la situation dans le pays. Mes remerciements vont également au Secrétaire général pour son rapport (S/2022/916).

Qu'il me soit permis d'exprimer ma reconnaissance aux membres sortants du Conseil, en particulier à la Norvège, en sa qualité de rédactrice sur le dossier de l'Afghanistan, pour leur soutien continu et constant et pour leur solidarité avec le peuple afghan. Je saisis également cette occasion pour saluer et appuyer par avance la volonté exprimée par les Émirats arabes unis et le Japon de reprendre le dossier de l'Afghanistan en tant que corédacteurs. J'adresse également mes condoléances et mes prières aux familles des victimes de l'incendie survenu samedi à Salang: Le nombre exact de morts n'est pas encore confirmé en raison des restrictions imposées aux médias.

J'ai le regret de commencer mes remarques par la très déplorable nouvelle du décret qui vient d'être annoncé par les Taliban interdisant à toutes les femmes de fréquenter les universités du pays. Comme si la situation n'était pas déjà assez grave, cette annonce, aujourd'hui, marque la proclamation d'une nouvelle loi qui vient violer les droits les plus fondamentaux et universels de tous les êtres humains.

Aujourd'hui, nous nous réunissons à nouveau dans cette salle pour examiner la situation en Afghanistan. Et 16 mois après que les Taliban ont pris le pouvoir par la force, il n'y a toujours aucun espoir de changement positif et de progrès dans la situation sociale, économique, sécuritaire et politique globale de l'Afghanistan. Cela est dû en grande partie à l'incapacité des Taliban de faire face à la crise actuelle, de sortir de l'impasse et de s'engager de manière constructive pour répondre aux appels nationaux et internationaux en faveur d'un

système de gouvernance équitable, responsable et inclusif, de politiques respectueuses des droits fondamentaux et de la dignité humaine, de l'inclusion légitime des femmes dans tous les aspects de la société et des efforts de lutte contre le terrorisme, toutes choses qu'ils avaient promises au monde et au peuple afghan.

Au lieu de cela, les autorités de facto sont revenues aux pratiques draconiennes, cruelles et inhumaines de leur précédent régime. Le mois dernier, ils ont ordonné aux juges afghans d'appliquer leur interprétation très stricte de la charia, y compris la flagellation, l'amputation et les exécutions publiques. La semaine dernière, les Taliban ont fouetté sur la place publique plus d'une douzaine d'hommes et de femmes qu'ils avaient jugés coupables de crimes moraux dans les provinces du Ghor, de Parwan et de Farah. L'un de ces délits concernait une femme qui faisait ses courses seule, sans chaperon de sexe masculin. Dans la province de Farah, les autorités de facto ont récemment procédé à l'exécution d'une personne soupçonnée de meurtre devant des centaines de spectateurs. De plus, il n'y a aucune transparence dans le système judiciaire pour soutenir les droits des individus accusés de tels crimes. Le système judiciaire et juridique qui avait été réformé et amélioré depuis 2003 n'est plus fonctionnel. Les Taliban parlent d'apporter des modifications aux différentes lois du pays, mais ils n'ont pas été en mesure de publier un journal officiel présentant de nouvelles lois.

Ils continuent également à réprimer la liberté d'expression et des médias par le biais d'arrestations et de détentions arbitraires, en ciblant particulièrement les femmes et autres critiques qui protestent contre les mesures oppressives draconiennes. De même, nous avons appris, selon des rapports crédibles, que des milliers de personnes ont été détenues et torturées, notamment d'anciens membres des forces de sécurité et de groupes ethniques spécifiques accusés d'avoir des liens avec des groupes armés et le Front de résistance du Nord. Des cas de châtiments collectifs ont également été signalés, ainsi que des déplacements forcés de personnes de leurs maisons et de leurs fermes dans certaines provinces comme Sar-e Pol, Baghlan, Badakhchan et Panjchir.

Surtout, malgré les assurances répétées des 16 derniers mois, les filles, partout en Afghanistan, n'ont toujours pas accès à l'enseignement secondaire et les femmes se voient refuser leurs droits fondamentaux à l'emploi et à la participation politique. Le respect des normes fondamentales relatives aux droits humains et l'adhésion aux droits politiques, sociaux et civils de tous les Afghans, y compris la participation des femmes et des filles à toutes

les facettes de la société, doivent être une condition préalable non négociable à tout dialogue. Je rappelle que l'oppression des personnes, y compris des femmes, n'est pas ancrée dans la culture afghane et qu'elle n'est pas non plus un principe de l'islam. Il s'agit d'une composante de l'idéologie extrémiste des Taliban, et il ne faut pas que cela continue.

Les Taliban remanient également les programmes scolaires, supprimant la culture et l'art modernes au profit d'études religieuses qui véhiculent des idéologies radicales. Cette situation est profondément préoccupante, car elle façonnera les comportements et les convictions des générations futures et conduira à la radicalisation et à l'extrémisme. En outre, il s'agit d'une tentative d'élimination systématique des valeurs historiques, sociales et culturelles. Dans une récente déclaration publique, le Ministre taliban de l'enseignement supérieur a affirmé que la réussite scolaire d'un Taliban devait se mesurer à l'aune du nombre de mines explosives qu'il a posées.

En outre, dans le système de gouvernance actuel, il n'y a aucune inclusion que ce soit dans les postes politiques ou dans les postes techniques. Les Taliban ne sont pas disposés à nommer des personnes ayant une formation professionnelle et technique à des postes gouvernementaux. La quasi-totalité des postes très techniques sont attribués aux membres des Taliban, qui n'ont que des connaissances religieuses et qui partagent les mêmes idéologies. Les jeunes gens instruits, y compris les anciens fonctionnaires et les cadres, sont soit licenciés, soit au chômage. Les politiques des Taliban obligent le capital humain à quitter le pays.

Pendant ce temps, les conditions de sécurité en Afghanistan continuent de se détériorer. Les craintes que l'Afghanistan ne devienne un sanctuaire pour les extrémistes violents n'ont pas été prises en compte, et les attaques menées par des groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan se font plus fréquentes et plus complexes. Le personnel et les locaux diplomatiques et les lieux publics tels que les centres d'éducation et les lieux de culte font l'objet d'attaques terroristes ciblées, et les minorités religieuses et ethniques, notamment les Hazara, les sikhs et les hindous, ainsi que les ressortissants étrangers, ne sont pas en sécurité. Pas plus tard que la semaine dernière, des civils, notamment des ressortissants chinois, ont perdu la vie dans une attaque terroriste perpétrée contre un hôtel de Kaboul, dont les clients sont pour la plupart des étrangers.

Les enlèvements et les assassinats ciblés et mystérieux d'anciens membres des forces de sécurité sont en augmentation dans les grandes villes. Nombre

de ces faits ne sont pas connus du grand public en raison de la censure et des restrictions imposées aux médias. Il faut mettre fin à la culture de l'impunité et faire en sorte que les auteurs de ces crimes odieux contre les droits humains répondent de leurs actes. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ont la responsabilité de surveiller la situation et d'en rendre compte au Conseil de sécurité.

La situation humanitaire et économique reste préoccupante et n'est pas près de s'améliorer. Malgré l'augmentation présumée des recettes intérieures et une certaine activité économique positive, principalement du fait du secteur privé, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire est en train de passer de 24 à 28 millions, comme l'indique le rapport du Secrétaire général. Le taux de pauvreté augmente, et le retour des réfugiés et des migrants se poursuit. Selon certaines informations, des jeunes se suicident à cause de la pauvreté et des problèmes économiques.

Alors que les donateurs continuent à couvrir les coûts des services essentiels et à fournir une aide humanitaire, les Taliban assoient leur domination en collectant des recettes nationales. Il n'y a pas de transparence ni d'application du principe de responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces revenus et recettes intérieures. Il paraîtrait que dans certaines provinces, l'aide humanitaire distribuée à la population est de mauvaise qualité, et que les Taliban usent de leur influence pour détourner l'aide vers certaines provinces comme bon leur semble. Cela peut et doit être évité grâce à une utilisation stricte des mécanismes de surveillance et de communication de l'information par les donateurs et l'équipe de pays des Nations Unies.

L'aide humanitaire est plus importante que jamais en cette saison hivernale, et nous devons veiller à la fois à la qualité de l'aide fournie et à sa distribution équitable et sans entrave aux groupes les plus vulnérables dans tout le pays. Nous remercions les pays donateurs et les autres partenaires internationaux des efforts assidus qu'ils continuent de déployer pour fournir un financement et un appui humanitaire à la population afghane, et nous nous félicitons notamment des résolutions récemment adoptées par le Conseil, permettant la poursuite de l'aide humanitaire à l'Afghanistan, pour la résolution 2626 (2022), et prévoyant la mise en place de dérogations aux régimes de sanctions pour l'assistance humanitaire, pour la résolution 2615 (2021). Nous accueillons également positivement le transfert de 3,5 milliards de dollars

d'avoirs gelés au Fonds pour le peuple afghan, récemment créé, et nous espérons que ces fonds, les réserves nationales de l'Afghanistan, seront utilisés par un Gouvernement légitime, dans le cadre d'un système de contrôle strict et transparent, dans l'intérêt à long terme de la population afghane, et non pour l'aide humanitaire.

Si l'aide est une nécessité absolue et une priorité à court terme, elle n'est qu'un pansement sur une blessure par balle. Ce n'est pas une solution durable aux problèmes auxquels la population afghane est confrontée. Nous devons nous engager à trouver une solution à long terme qui réduira le besoin d'aide humanitaire à l'avenir grâce à un système de gouvernance responsable et légitime. Je tiens toutefois à réaffirmer que tout type de coopération pour le développement requiert un système légitime et représentatif en Afghanistan, un système qui accepte pleinement la volonté du peuple et son appropriation du processus et qui garantisse la transparence et l'efficacité dans tous les aspects de la planification du développement et de l'exécution budgétaire au niveau national.

Dans ce contexte, le statu quo actuel et l'incertitude quant à l'avenir contrarient le peuple afghan, la région et la communauté internationale. Il est temps que la communauté internationale, les pays de la région, les donateurs internationaux et les Afghans, dans le pays et à l'étranger, se rassemblent pour reprendre les pourparlers en vue d'un règlement politique. Ce dialogue doit viser à la stabilité politique, à l'unité nationale et à une paix permanente dans un Afghanistan stable et démocratique. Nous devons mettre à nouveau l'accent sur la composante politique de la crise, en plus des efforts que nous déployons pour régler la situation humanitaire et la question des droits de l'homme.

Les enseignements tirés du processus de Doha doivent nous aider à définir le plan en faveur d'un nouveau processus pour les pourparlers afghans, et l'objectif principal doit être de veiller à ce que les intérêts du peuple afghan occupent la première place. Nous devons garder à l'esprit que les Afghans n'accepteront de collaborer qu'avec des personnalités politiques qui ne comptent pas parmi les membres corrompus et criminels des anciens Gouvernements de l'Afghanistan. Ces pourparlers doivent associer des personnalités afghanes qui sont actives sur le plan politique, qui sont crédibles et dont on sait qu'elles n'ont pas d'antécédents criminels. En tant que Membres de l'ONU, notre tâche est de nous assurer que nous ne renforçons pas un système qui fait reculer l'Afghanistan.

En outre, nous appelons le Conseil de sécurité à faire preuve d'unité et à parvenir au consensus nécessaire pour aller de l'avant et rétablir la paix et la stabilité dans le pays. Par ailleurs, je demande au Secrétaire général de prendre immédiatement des mesures pour remédier à la situation en Afghanistan. Il pourrait notamment envisager de nommer un groupe de haut niveau ou un groupe de personnalités éminentes pour trouver une solution globale et durable à la crise actuelle en Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que seul un véritable dialogue national qui fasse siennes la volonté et les aspirations du peuple peut nous conduire vers un avenir véritablement représentatif et inclusif. L'ONU doit prendre l'initiative de faciliter et susciter ce dialogue. L'appui de la communauté internationale, et du Conseil de sécurité en particulier, ainsi que le consensus, sont indispensables pour atteindre cet objectif.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Jalil Iravani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie la délégation indienne d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui, et je remercie l'Ambassadrice Kamboj de l'exposé qu'elle a présenté en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Je remercie également M^{me} Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de leurs exposés actualisés et riches en informations. Mes remerciements vont enfin à M^{me} Seraj pour son exposé.

Malgré les efforts de l'ONU, la situation actuelle en Afghanistan est difficile. Le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2022/916) indique que 28,3 millions d'Afghans auront besoin d'une aide humanitaire et de protection en 2023, contre 24,4 millions en 2022 et 18,4 millions au début de 2021. Pendant ce temps, les autorités de facto n'ont pas tenu leurs promesses, en particulier celle de mettre en place un gouvernement inclusif et représentatif.

En ce qui concerne la situation économique, le rapport du Secrétaire général indique que les autorités de facto ont jusqu'à présent mis en œuvre des mesures positives, notamment des efforts de lutte contre la corruption, qui peuvent jeter les bases de la stabilisation et du redressement de la situation économique dans les années à venir.

Si elle est vitale pour l'Afghanistan, l'aide humanitaire ne constitue pas une solution à long terme. Il faut

donner la priorité à l'économie nationale. Si la relance de l'économie afghane est politisée ou soumise à des conditions, le peuple afghan en pâtira et en subira les conséquences. En attendant, il ne faut pas négliger ou reléguer au second plan la crise humanitaire en Afghanistan au profit d'autres conflits.

Comme nous l'avons souvent rappelé, les avoirs gelés appartiennent au peuple et doivent être restitués sans condition pour appuyer l'économie afghane. Malheureusement, plutôt que d'assumer leurs responsabilités pour avoir retiré ces avoirs de manière irresponsable, les États-Unis ont invoqué des arguments infondés pour justifier leurs actes illégaux, et continuent notamment de bloquer des actifs essentiels à la reprise économique. Les régimes de sanctions ne doivent pas faire obstacle aux efforts visant à relancer l'économie.

Nous appuyons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et ses échanges avec les autorités de facto pour aider le peuple afghan, notamment en intensifiant l'action humanitaire et en s'efforçant de mettre fin à la crise économique. Dans le même temps, les autorités de facto doivent respecter leurs obligations internationales, notamment en garantissant l'accès des femmes et des filles à l'éducation. Dans l'intérêt de la population, la communauté internationale doit poursuivre sa collaboration avec l'Afghanistan.

Nous tenons à souligner une fois de plus la grave menace que la présence de Daech et des groupes affiliés à Al-Qaïda en Afghanistan fait peser sur la paix et la sécurité de l'Afghanistan, de ses voisins et de toute la région.

Le trafic de drogue est un autre problème majeur. Le dernier rapport publié par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime est préoccupant et alarmant. Selon le rapport, la culture de l'opium a augmenté de 32 %, par rapport à l'année précédente, depuis que les Taliban ont pris le contrôle de l'Afghanistan.

Il est clair que si la communauté internationale ne continue pas d'appuyer le redressement économique de l'Afghanistan, la situation actuelle continuera de donner lieu à un environnement précaire, dans lequel les extrémistes, les terroristes et les trafiquants de drogue pourront exploiter et recruter des personnes vulnérables pour réaliser leurs desseins néfastes.

En tant que pays voisin qui accueille des millions d'Afghans, l'Iran met à profit ses compétences et ses ressources pour aider le peuple afghan à surmonter ses difficultés. L'Iran apporte généreusement l'aide nécessaire à des ressortissants afghans qui vivent en Iran depuis plus de 40 ans, même s'il ne reçoit que peu de

soutien de la part de la communauté internationale et est soumis à des sanctions sévères et brutales imposées par les États-Unis. L'Iran dispense actuellement des formations et des cours gratuits à tous les étudiants afghans vivant sur son territoire. Selon les estimations, l'Iran doit verser des subventions annuelles d'un milliard de dollars pour accueillir et héberger 5 millions d'Afghans.

Nous n'avons cessé de répéter que l'Iran et les autres pays voisins ne doivent pas assumer l'entière responsabilité s'agissant d'accueillir les réfugiés afghans. En vertu du principe de responsabilité partagée, les autres pays, en particulier ceux qui prétendent défendre les droits humains des Afghans, notamment des femmes et des filles, doivent accueillir des réfugiés.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, la paix et la stabilité doivent être établies sur la base de la protection des droits fondamentaux de tous les Afghans, ainsi que d'un gouvernement inclusif et démocratique qui représente les aspirations et les intérêts du peuple, et de garanties complètes en matière de sécurité et de lutte contre le terrorisme. L'Iran continue d'appuyer les efforts déployés par l'ONU pour atteindre cet objectif dans l'intérêt du peuple afghan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouzbékistan.

M. Abdullayev (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance publique d'information. Je saisis également cette occasion pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Otunbayeva, les autres fonctionnaires des Nations Unies et les membres du Conseil de leurs déclarations instructives.

Je reprends à mon compte les observations concernant l'aggravation de la situation humanitaire en Afghanistan. Le pays est en effet en proie à une crise humanitaire sans précédent. Selon la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a atteint 24,4 millions, soit 6 millions de plus qu'en 2021. Plus de 3 millions d'Afghans souffrent de la faim. Dans un avenir proche, près de 90 % de la population pourrait tomber dans la pauvreté.

Dans le même temps, les autorités de facto sont parvenues à réduire le niveau de violence armée et à maintenir l'ordre public dans tout le pays. Le Gouvernement de Kaboul prend des mesures énergiques pour mettre un terme aux activités de Daech, rétablir l'économie, assurer la prestation des services publics et renforcer les échanges commerciaux et la coopération

internationale. La MANUA a joué un rôle important dans ces avancées.

En dépit de ces tendances positives, les Taliban ne semblent toujours pas avoir l'intention de mettre en place un gouvernement inclusif et continuent de restreindre l'accès des filles et des femmes à l'éducation. Rien ne justifie l'interdiction de l'accès aux études universitaires qui vise les femmes, comme nous l'avons entendu aujourd'hui. Nombre de pays sont préoccupés à juste titre par les menaces terroristes potentielles, ainsi que par la grave détérioration de la situation des femmes.

Dans ces circonstances, nous estimons que nous devons continuer d'exiger des autorités afghanes qu'elles respectent les principaux engagements qu'elles ont pris, tout en intensifiant le dialogue avec le Gouvernement intérimaire. À cette fin, nous proposons de créer, sous les auspices de l'ONU et avec son soutien, un groupe international de négociation de haut niveau sur le règlement de la situation en Afghanistan. Cette initiative a été lancée par le Président ouzbek, M. Shavkat Mirziyoyev, lors du sixième sommet de la Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, qui s'est tenu le 18 octobre à Astana. À cet égard, je tiens à remercier les États Membres concernés de leur appui de principe à cette idée.

Le groupe international de négociation se veut une plateforme inédite de dialogue avec les nouvelles autorités afghanes à Kaboul, afin de leur faire part à la fois des exigences de la communauté mondiale et des vives inquiétudes que suscitent les violations des normes internationales. Il a pour objectif ultime de négocier avec les autorités afghanes en vue de satisfaire progressivement aux exigences de la communauté internationale et, enfin, d'élaborer un algorithme précis des mesures que doivent prendre toutes les parties.

En coopération avec la MANUA, le groupe proposé pourrait élaborer un programme de mesures fondées sur des actes réciproques, y compris certaines mesures d'incitation, au fur et à mesure que les Taliban accompliraient des progrès vérifiables. Nous estimons également que la MANUA aura un rôle à jouer dans la surveillance de la mise en œuvre des mesures qui seront mutuellement convenues. Je tiens à préciser que les activités du groupe ne visent pas à faire des concessions aux Taliban. Il s'agit de les aider à normaliser progressivement leurs relations avec la communauté mondiale.

L'initiative est bien pensée et repose sur notre expérience positive de la collaboration avec les Taliban depuis leur arrivée au pouvoir. Grâce au dialogue engagé avec les Taliban, nous avons notamment réussi à faire

ouvrir des écoles pour filles dans les provinces du nord du pays. Pour la première fois au cours des 25 dernières années, nous avons ouvert une route terrestre pour le transport de marchandises vers les ports maritimes du Pakistan et à travers l'Afghanistan. En l'espace de 10 mois cette année, quelque 600 000 tonnes de marchandises ont été transportées dans les deux sens le long de cette voie de transit sans aucun problème de sécurité.

Nous avons établi un partenariat en matière de lutte contre le terrorisme, et maintenant les Taliban partagent leurs informations en nous avertissant des risques potentiels pour la sécurité, des menaces et des attaques terroristes potentielles.

Nous avons créé une plateforme logistique dans la ville frontalière de Termiz afin d'acheminer l'aide humanitaire, non seulement vers l'Afghanistan mais aussi vers d'autres pays de la région. La plateforme est désormais activement utilisée par plusieurs organismes des Nations Unies. En outre, le Président ouzbek a créé un fonds d'aide humanitaire spécial pour l'Afghanistan à Termiz afin d'exploiter le potentiel de la plateforme. Nous sollicitons l'appui du Conseil pour qu'un statut international soit accordé à cette plateforme sous les auspices de l'ONU.

L'Ouzbékistan continuera d'apporter tout l'appui possible au peuple afghan afin d'améliorer sa situation humanitaire, y compris en lui fournissant de l'électricité à prix réduit.

Nous avons apporté une aide humanitaire d'urgence au peuple afghan à plusieurs reprises. Dans quelques jours, une nouvelle cargaison humanitaire sera envoyée en Afghanistan. Parmi les autres réussites, citons la reprise des travaux à l'aéroport international de Mazar-e Charif, le plus grand pôle de transport du nord. Le centre éducatif de Termiz assure par ailleurs la formation de plus de 40 spécialistes afghans et de plus de 200 filles et garçons afghans.

Pour terminer, je tiens à souligner que le peuple afghan n'a jamais lui-même engagé une guerre. Au contraire, le feu de la guerre a toujours été apporté de l'extérieur sur le sol afghan. C'est pourquoi la communauté mondiale doit assumer une plus grande responsabilité morale en ce qui concerne l'avenir du peuple afghan et de son pays. C'est pourquoi nous pensons que, malgré les éléments négatifs qui caractérisent les actions des Taliban, nous ne pouvons pas abandonner le peuple afghan seul face aux difficultés auxquels il se heurte en ce moment. Il ne faut pas laisser le pays s'isoler une nouvelle fois.

Nous sommes ouverts aux délibérations et aux suggestions pour promouvoir notre initiative, ainsi que pour l'élaborer plus avant avec les États Membres intéressés afin de rechercher leur appui de principe, et pour déterminer un mandat pour le groupe et lancer ensuite un appel conjoint à l'Assemblée générale. Nous comptons également sur un large appui de la part des organes principaux de l'Organisation, ce qui garantirait la reconnaissance internationale du groupe de négociation international comme un outil politique efficace pour régler le problème afghan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kazakhstan.

M. Rakhmetullin (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence indienne d'avoir organisé la présente séance.

Je tiens à féliciter, au nom de mon pays, M^{me} Roza Otunbayeva de sa nomination en tant que Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et je lui souhaite, ainsi qu'à son équipe spéciale, beaucoup de succès, de force et de patience. Sa longue expérience diplomatique, ainsi que sa précieuse connaissance de la région, renforceront encore le rôle de la MANUA et sa place au sein des processus organisés sous les auspices des Nations Unies et des processus internationaux.

Nous estimons important de maintenir un dialogue étroit avec les autorités afghanes de facto, bien qu'elles n'aient pas été reconnues officiellement, afin de chercher des solutions aux crises actuelles avec leur coopération, dans l'intérêt du peuple afghan. Nous pensons que, compte tenu de la nature et de la spécificité des autorités de facto de l'Afghanistan, la MANUA doit se concentrer sur les composantes de son mandat qui sont les moins contestables pour le nouveau Gouvernement, à savoir l'éducation, l'aide au développement et la fourniture d'une aide humanitaire sur l'ensemble du territoire. C'est extrêmement important à l'heure actuelle, car le froid de l'hiver est le facteur le plus nuisible pour la population. Le reste du mandat de la MANUA pourra être abordé ultérieurement, quand elle aura créé un climat plus propice à ses activités et obtenu une meilleure compréhension de la part du Gouvernement de facto.

Le Kazakhstan continue de fournir une aide humanitaire au peuple afghan et coopère activement avec les organismes des Nations Unies, notamment le Programme alimentaire mondial. Nous sommes prêts

à fournir du blé et des céréales et à participer à divers projets d'approvisionnement, en utilisant principalement le pôle humanitaire de Termiz, en Ouzbékistan.

Le Kazakhstan, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan ont lancé et mis en œuvre un programme commun avec l'Union européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement afin de former des étudiants afghans, en particulier des femmes, dans nos universités respectives.

Pour promouvoir un développement durable, inclusif et global, pierre angulaire de la paix dans la région, les pays d'Asie centrale sont favorables à la création, à Almaty, du Centre régional des Nations Unies pour les objectifs de développement durable en Asie centrale et en Afghanistan. Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, le Centre simplifiera la coordination et la gestion interinstitutions des Nations Unies aux niveaux régional et interrégional. Il a la capacité de transformer l'Asie centrale en une zone de paix et de sécurité, de développement durable et de prospérité, avec des retombées pour l'Afghanistan.

La situation en Afghanistan est propice à un éventuel afflux de réfugiés, de groupes terroristes, de drogues et d'armes dans notre région. Au vu des conditions de sécurité actuelles dans la région, sans efforts internationaux appropriés, le territoire de l'Afghanistan pourrait devenir un foyer de combattants terroristes étrangers pour les États voisins et bien au-delà. Notre pays accorde une attention particulière au renforcement des frontières et à l'intensification d'une collaboration coordonnée entre les services spéciaux et les forces de maintien de l'ordre.

Toutefois, je tiens à souligner que les efforts internationaux ne doivent pas se limiter aux mesures prises exclusivement par notre région. L'ensemble de la communauté internationale, et pas seulement l'Asie centrale, doit comprendre clairement que l'Asie centrale pourrait devenir un point de transit pour les menaces avant qu'elles ne s'infiltrerent plus loin dans les pays adjacents à la région et au-delà. Nous devons donc appliquer des mesures coordonnées afin de s'attaquer à ce problème de concert avec toutes les parties prenantes, les États Membres et les organisations internationales.

Pour terminer, le Kazakhstan s'engage à participer pleinement à l'action multilatérale en faveur de la stabilité, du progrès et de la paix en Afghanistan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter l'Ambassadrice Kamboj et la délégation indienne pour la compétence avec laquelle elles dirigent les travaux du Conseil de sécurité durant ce mois. Le Pakistan se félicite du débat sur l'Afghanistan, et nous tenons à remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2022/916), ainsi que la Représentante spéciale Roza Otunbayeva et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de leurs exposés. Nous nous félicitons également des exposés présentés par les citoyens afghans.

L'Afghanistan est notre voisin immédiat. Notre contiguïté est physique, sans aspirations agressives. Nous partageons avec l'Afghanistan des liens profonds basés sur la foi, l'ethnicité et l'histoire. Au cours des quatre dernières décennies, le Pakistan a gravement souffert des retombées des interventions étrangères et de la guerre civile en Afghanistan. La paix et la stabilité en Afghanistan sont une aspiration politique et stratégique pour le Pakistan.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation difficile en Afghanistan décrite dans le rapport du Secrétaire général. Pourtant, nous restons persuadés que le dialogue avec le Gouvernement intérimaire afghan est le meilleur moyen de promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan et dans la région et d'atteindre les objectifs communs de la communauté internationale : le respect des droits humains, en particulier les droits des femmes, une gouvernance inclusive et l'élimination du terrorisme à l'intérieur et à partir de l'Afghanistan.

La coercition et l'isolement n'ont pas fait leurs preuves dans le passé. Ils s'avéreront contre-productifs aujourd'hui et à l'avenir, comme nous venons de l'apprendre. Nous avons besoin d'un plan cohérent et pratique pour atteindre les objectifs de la communauté internationale au moyen d'une coopération patiente avec le Gouvernement intérimaire.

L'effondrement de l'économie afghane est dû à l'interruption de l'appui économique et financier extérieur dont l'Afghanistan dépendait pour 75 % de son activité économique. Notre priorité absolue doit rester d'inverser la crise humanitaire actuelle en Afghanistan, où 95 % de la population vit dans une extrême pauvreté.

Nous nous félicitons de la résolution 2615 (2021), qui prévoit une dérogation humanitaire aux régimes de sanctions du Conseil. Nous appuyons l'aide fournie par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et d'autres organismes des Nations Unies et internationaux, ainsi que par des organisations de la

société civile, et nous leur rendons hommage pour l'aide qu'ils apportent au peuple afghan, malgré les circonstances difficiles dans lesquelles ils opèrent. Nous demandons instamment que le plan de réponse du Secrétaire général, d'un montant de 4,4 milliards de dollars, soit entièrement financé et que le dispositif spécial du Programme des Nations Unies pour le développement et les autres moyens de poursuivre les activités économiques et financières soient maintenus et renforcés.

Deuxièmement, nous devons relancer l'économie afghane, en particulier son système bancaire. À cette fin, il est impératif d'aborder la question des transactions financières internationales et des avoirs gelés de l'Afghanistan détenus à l'étranger. L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a mûrement réfléchi aux moyens de relancer l'économie afghane. La solution consiste à injecter les actifs financiers de l'Afghanistan, notamment les 7 milliards de dollars détenus à l'étranger, dans le système financier afghan, et à relancer ainsi le potentiel économique et commercial. De leur côté, les autorités intérimaires ont démontré une capacité de gestion efficace pour lever des revenus par le commerce et le transit, comme nous venons de l'entendre.

Troisièmement, il faut relancer les projets de reconstruction, notamment la remise sur pied des infrastructures détruites au cours des 20 dernières années de conflit. Il en va de même pour la mise en œuvre des grands projets de connectivité, tels que le réseau électrique en Asie centrale et en Asie du Sud, la ligne de chemin de fer d'Ouzbékistan et le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, qui sont tous prêts à être lancés et peuvent constituer un élément central d'une stratégie de relance économique pour l'Afghanistan. Tous les voisins de l'Afghanistan sont prêts à mettre en œuvre ces projets. Le Pakistan et la Chine ont également exprimé le souhait d'étendre le corridor économique Chine-Pakistan vers l'Afghanistan. Le système bancaire international et les entreprises internationales ne devraient pas être découragés de soutenir ces projets de connectivité.

Durant sa récente visite à Kaboul, la Ministre d'État pakistanaise aux affaires étrangères, M^{me} Hina Rabbani Khar, a confirmé que le Pakistan continuerait à fournir toute l'aide humanitaire possible aux réfugiés afghans, ouvrirait des perspectives commerciales et l'accès au transit, et fournirait une assistance technique à l'Afghanistan. Toutefois, elle a également fait savoir aux dirigeants du Gouvernement intérimaire afghan que nous ne ferons aucun compromis sur la question des droits des femmes à l'éducation et au travail et sur d'autres droits fondamentaux. Au cours de sa visite, elle a rencontré des représentantes de la Chambre de

commerce des femmes afghanes. Nous encouragerons le renforcement des liens entre les chambres de commerce des femmes de nos deux pays.

Nous continuerons également, avec d'autres pays de l'OCI, à partager les meilleures pratiques sur le rôle des femmes dans les pays islamiques, qui sont conformes à la charia et que nous partagerons avec les autorités intérimaires afghanes dans le but de les persuader de s'engager dans la bonne voie. Dans ce contexte, la dernière annonce concernant les restrictions à l'enseignement supérieur pour les femmes en Afghanistan nous laisse extrêmement perplexes. Mais nous continuons de croire que c'est par des mesures de persuasion et de coopération, et non par la coercition, que nous parviendrons à surmonter les obstacles à la garantie des droits des femmes en Afghanistan. Ces obstacles sont culturels, et non pas religieux.

Il n'y a aucune opposition crédible en ce qui concerne le contrôle du Gouvernement intérimaire afghan. Néanmoins une plus grande inclusion politique permettrait de faire progresser l'objectif de paix et de stabilité en Afghanistan. Les autorités intérimaires sont manifestement peu enclines à partager le pouvoir avec leurs anciens adversaires. Toutefois, elles auraient tout à gagner, notamment pour ce qui est d'améliorer la gouvernance, si elles pouvaient s'ouvrir à la participation d'experts afghans qui possèdent les compétences requises pour transformer l'Afghanistan en un État moderne opérationnel. Un effort concerté en ce sens peut faire partie du processus de dialogue avec le Gouvernement intérimaire.

De toute évidence, la montée de la violence terroriste à l'intérieur et à partir de l'Afghanistan constitue une préoccupation majeure pour la communauté internationale, et notamment pour les voisins de l'Afghanistan. Alors que l'attention des médias internationaux s'est concentrée sur un Al-Qaïda très affaibli, une menace majeure émane aujourd'hui de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorasan (EIL-K) et du Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP). L'EIL-K a récemment lancé des attaques contre l'ambassade de Russie, le personnel chinois à Kaboul et le chef de mission du Pakistan, blessant ce dernier et touchant grièvement un agent de sécurité. Nous avons fermement condamné cette tentative d'assassinat et demandé au Gouvernement intérimaire d'appréhender et de punir les auteurs de cet acte.

L'EIL-K, ou Daech, reste une menace de poids et de plus en plus forte pour deux raisons : tout d'abord, il continue à recevoir des fonds de l'extérieur de l'Afghanistan, et est donc équipé pour attirer des recrues ; et, deuxièmement, il offre un deuxième foyer à tous les groupes terroristes et

autres qui s'opposent aux autorités intérimaires de Kaboul. La communauté internationale doit travailler en tandem avec le Gouvernement intérimaire pour éliminer ces avantages de l'EIL-K/Daech et élaborer une stratégie visant à neutraliser efficacement ses capacités terroristes. Le TTP est peut-être le plus grand groupe terroriste en Afghanistan. Ses refuges sont situés dans la province de Nangarhar, près des frontières du Pakistan. Le Pakistan continue de subir les attaques transfrontalières du TTP, qui reçoit un financement et un parrainage de sources extérieures. Les efforts déployés par le Gouvernement intérimaire pour neutraliser le TTP, efforts auxquels nous avons participé, n'ayant pas abouti, le Pakistan se réserve le droit de prendre des mesures énergiques pour éliminer la menace terroriste que représente le TTP.

Le Pakistan est sensible au rôle joué par la MANUA en tant que moyen de promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan et de relever les défis humanitaires, économiques et sécuritaires auxquels est confronté le peuple afghan. Le mandat de la MANUA ne peut être efficacement mis en oeuvre qu'au moyen d'un dialogue continu avec le Gouvernement intérimaire afghan, malgré les difficultés et les défis que cela implique. La MANUA doit notamment soutenir les efforts du Gouvernement intérimaire pour collecter les armes et les armements auprès des différentes milices.

Les voisins immédiats de l'Afghanistan ont un rôle encore plus crucial à jouer s'agissant d'encourager la stabilité et la relance économique par le biais du commerce, de la coopération régionale et du dialogue politique, tout en s'attaquant à la question de l'environnement sécuritaire complexe, en particulier la menace du terrorisme, le problème du trafic de drogue et de la contrebande et les incidents frontaliers provoqués par des commandants locaux indisciplinés. Le Pakistan travaille actuellement avec les autorités intérimaires sur des modalités pour prévenir les incidents frontaliers. Il est essentiel que les voisins immédiats de l'Afghanistan maintiennent une

approche unifiée, notamment par le biais de la plateforme des six voisins et d'initiatives telles que celle lancée par l'Ouzbékistan, dont nous venons d'entendre parler. Nous ne devons pas permettre aux fauteurs de troubles d'éroder cette coopération régionale.

La communauté internationale doit également continuer à intensifier sa coopération avec l'Afghanistan. Isoler les autorités intérimaires ou rester à l'écart de la situation n'est pas une stratégie gagnante. La stabilisation de l'Afghanistan passe par une coopération internationale concertée. La paix et la stabilité en Afghanistan nécessitent une coopération entre toutes les grandes puissances, malgré les tensions actuelles entre elles. Cette coopération requiert le multilatéralisme efficace qui a été prôné de manière si éloquente au Conseil la semaine dernière.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante des Émirats arabes unis a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je me sens obligée de réagir à ce que nous venons d'entendre au sujet de la récente décision des Taliban de fermer les universités aux femmes et aux filles en Afghanistan. Nous exprimons notre profonde déception face à cette décision injuste, et nous la condamnons car elle porte un coup fatal aux femmes et aux filles en les privant définitivement de toute participation à la vie publique et de toute perspective d'avenir. C'est pourquoi nous soutenons l'appel lancé au Conseil de sécurité pour qu'il examine cette décision en détail et qu'il entende, dès que possible, la Représentante spéciale du Secrétaire général sur les raisons qui sous-tendent ladite décision.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 13 h 50.